

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
avril-octobre

2 0 1 8

N° 22

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Axes de recherches

- Être « islamiste » ou « salafiste » en 2018, par Théo Blanc
- Territoire et patrimonialisation en Tunisie, enjeux de pouvoir ? par Mathilde Bielawski
- La chanson engagée en Tunisie : culture et résistance sous les régimes autoritaires, par Alessia Carnevale
- Les Entreprises tunisiennes en Libye dans un contexte de crise : une nécessaire et difficile adaptation, par Yanis Ben Abdeljelil
- Dynamiques et enjeux régionaux du conflit libyen depuis 2014, par Soraya Rahem
- Composer avec le champ politique post-révolutionnaire en Libye : les réseaux kadhafistes et leur restructuration, par Florian Lavaissière

22 Comptes-rendus d'activités

- « Voix de la rue, voix des urnes » : par delà le compartimentage disciplinaire entre politique contestataire et politique instituée, par Louise Favel

24 Vient de paraître

25 Calendrier de l'IRMC

27 Bibliothèque de l'IRMC



Oissila Saaidia



Directrice de l'IRMC
Professeur des
Universités en histoire
contemporaine

direction@irmcmagreb.org

À l'heure de clore cette nouvelle *Lettre de l'IRMC*, l'actualité vient de nous rattraper. En effet, un attentat suicide a eu lieu le lundi 29 octobre sur l'avenue Habib Bourguiba, au cœur de la capitale tunisienne. L'historienne, que je suis, sait combien les émotions ne sont pas toujours propices à l'analyse de phénomènes aussi complexes. Le temps des journalistes est celui du temps immédiat, celui des chercheurs est celui qui rend possible les lectures scientifiques qui nécessitent un certain recul. L'équipe de l'IRMC n'est évidemment pas insensible à un tel événement qui rappelle à quel point le rôle des sciences humaines et sociales s'avère indispensable pour déchiffrer nos sociétés en mutation.

Dans cette *Lettre* d'octobre 2018, la jeune recherche en SHS à l'IRMC atteste une fois de plus de son dynamisme tant dans la réflexion théorique que dans son rapport au réel. On ne le redira jamais assez : la démarche scientifique relève de ce mouvement de balancier indispensable entre une approche livresque et un ancrage dans le terrain. Seule la maîtrise de l'un et de l'autre permet au chercheur d'avancer sereinement dans l'analyse de ses objets. Toutes les contributions de ce dossier confirment l'importance de revenir aux fondamentaux : la définition des termes utilisés et leur contextualisation ainsi que la nécessité partir du terrain. C'est cette double approche qui permet au chercheur d'éviter de se retrouver piégé par des enjeux qui peuvent dépasser le cadre académique.

La question du politique apparaît comme le fil conducteur de cette *Lettre* : présentation du séminaire « Études du politique », nouvelles publications avec une mention spéciale pour l'ouvrage de Michel Camau, *L'exception tunisienne. Variations sur un mythe*, mais aussi tous les articles.

En effet, « le politique » traverse toutes les contributions selon des angles différents qui témoignent de la richesse d'un objet aux facettes multiples : Théo Blanc propose une mise au point

sur deux termes polysémiques « islamiste » et « salafiste » ; Mathilde Bielawski rappelle tous les enjeux de pouvoirs autour des territoires et de leur patrimonialisation en Tunisie ; Alessia Carnevale montre comment la chanson engagée en Tunisie a produit « culture et résistance sous les régimes autoritaires ».

Les dernières contributions rappellent que l'ancrage de l'IRMC est régional en faisant la part belle à la Libye. Trois jeunes chercheurs, Yanis Ben Abdeljalil, Soraya Rahem et Florian Lavaissière ont pris pour terrain la Libye et il faut les en féliciter. En effet, les études sur ce pays, à la fois au cœur de l'actualité et à la marge de la recherche pour des raisons évidentes liées au contexte, semblent à nouveau susciter l'intérêt de jeunes chercheurs et c'est une bonne nouvelle. Certes les difficultés restent grandes mais leurs travaux, à l'instar de bien d'autres, notamment de chercheurs confirmés, attestent qu'il est possible de continuer à produire un savoir scientifique malgré les contingences de l'histoire du temps présent. C'est ce que le colloque de juillet dernier à Tunis « La Libye d'aujourd'hui : société, politique et espace » a voulu montrer : la prochaine *Lettre* devrait en apprendre davantage à nos fidèles lecteurs...

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences.

Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

La bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une centaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs.

Directrice : Oissila Saaidia.

Équipe de recherche permanente : Amin Allal, Alia Gana, Monia Lachheb, Betty Rouland.

Doctorante IRMC : Arbia Selmi.

Chercheurs associés : Myriam Achour-Kallel, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Jean-Pierre Cassarino, Pierre-Noël Denieuil, Mohamed Chérif Ferjani, Jérôme Heurtaux, Enrique Klaus, Olivier Koch, Houda Laroussi, Khaoula Matri, Sonia M'barek, Sihem Najar, Rim Yacoubi.

Être « islamiste » ou « salafiste » en 2018

Théo Blanc



Ancien boursier à l'IRMC, doctorant en science Politique à l'institut universitaire Européen

Les notions d'« islamisme » et de « salafisme » connaissent un succès médiatique, académique et politique significatif depuis les révolutions arabes de 2011. Elles sont généralement employées comme qualificatifs savants de la radicalité religieuse et/ou violente d'individus et de groupes prompts à proclamer l'islam comme seul modèle de gouvernance légitime.

Ces concepts sont toutefois le plus souvent maniés sans précaution méthodologique et épistémologique, laissant l'entière liberté à l'observateur de les appliquer aux acteurs de son choix. Il est pourtant problématique d'inclure indifféremment dans la catégorie « islamisme » des leaders politiques tels que Rached Ghannouchi ou Hassan Nasrallah et des chefs jihadistes tels qu'Abu Bakr al-Baghdadi (Daech). De même, il semble difficile de mettre sur un même plan salafistes madkhalistes (pro-régime saoudien) et salafistes jihadistes (anti-régime saoudien). L'inclusion d'acteurs hétéroclites dans les catégories d'« islamisme » et de « salafisme » se fait dans ce sens aux dépens de leur valeur heuristique. Dans un contexte post-révolutionnaire de pluralisation des manières d'être et de faire de la politique en islam, l'utilisation de ces catégories

ne permet plus d'identifier des comportements politiques précis.

L'utilisation actuelle des notions d'« islamisme » et de « salafisme » pose ainsi trois problèmes principaux : l'uniformisation de l'appareil conceptuel au détriment de la diversité temporelle et spatiale du champ de l'islamisme et du salafisme, la reformulation voire l'abandon de ces labels par des acteurs soucieux de se dissocier d'un « islam radical », et l'actualisation controversée de ces concepts par les chercheurs après le bouleversement révolutionnaire de 2011.

L'uniformisation de l'appareil conceptuel au détriment de la diversité temporelle et spatiale du champ de l'islamisme et du salafisme

L'entrée des termes « islamisme » et « salafisme » dans le lexique commun de l'ère post-11 septembre, a marqué leur dénaturation conceptuelle. La survisibilité du jihadisme et du terrorisme international, et la focalisation médiatique sur ces sujets, ont fait de ces vocables des synonymes de violence sectaire. L'islamisme et le salafisme sont pourtant initialement, et avant tout, des concepts scientifiques forgés par des chercheurs dans le but de décrire des réalités sociales historiquement situées. Face au risque d'en faire des catégories atemporelles et fourre-tout, il faut les restaurer dans l'historicité et la rigueur conceptuelle qui leur sont propres.

Le concept d'« islamisme » a d'abord été forgé dans les années 1970-1980 par des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

dans le but de décrire une nouvelle forme de contestation politique fondée sur un islam militant et axée sur la réislamisation des sociétés musulmanes (Blanc, 2017). Il est popularisé dans les cercles médiatiques, académiques et politiques après la Révolution islamique iranienne de 1979 (Roy, 2017). Depuis lors, l'islamisme recouvre des réalités plurielles.

Dans les années 1970, l'islamisme se manifeste par un double phénomène de lutte contre le marxisme pour le contrôle des espaces de révolte (campus, périphéries urbaines) et de constitution de réseaux de solidarité parallèles dans les aires urbaines réceptacles de l'exode rural. La base islamiste se construit à cette époque sur une « dualité sociale », celle d'une bourgeoisie pieuse et d'une jeunesse urbaine pauvre. (Kepel, 1991). Dans les années 1980, l'islamisme tente de transformer son capital social en capital politique et entre dans une stratégie de conquête du pouvoir politique. La révolution iranienne de 1979 – rétrospectivement seul « succès » islamiste – suscite l'enthousiasme des islamistes sunnites quant aux perspectives offertes par l'engagement politique. La rhétorique anti-cléricale de l'islamisme (Roy, 2011, 53) qui va de pair avec son projet révolutionnaire, ainsi que la répression étatique (le FIS et *Ennahdha* faisant cas d'école) précipitent toutefois l'échec politique islamiste. La base militante s'oriente alors soit vers une stratégie renouvelée d'islamisation de la société par le bas – ce qu'Olivier Roy a qualifié de « néofondamentalisme » – soit vers le départ au jihad (Kepel, 2000). Dans les années 1990, cette dislocation de la base sociale de l'islamisme entraîne le déclin de ses capacités de mobilisation politique et favorise le développement

Axes de recherche

du jihadisme international. Le retour des vétérans du jihad accélère cette tendance et contribue au développement de groupes terroristes locaux.



© webmanagercenter.com

Les années 2000 marquent le retour des partis islamistes, qui affichent de bons scores électoraux. C'est notamment le cas du PJD marocain, qui obtient 47 sièges en 2007, du MSP algérien qui gagne 38 sièges en 2002 et 52 en 2007, ou encore du Hamas qui remporte les élections législatives de 2006 en Palestine. La décade 2010 est ensuite le lieu de l'intégration des groupes islamistes historiques dans le nouveau jeu politique post-révolutionnaire (Maroc, Tunisie, Égypte, Yémen). Ces groupes, prompts au compromis, opèrent un changement de paradigme et abandonnent le mantra de l'« application de la *shari'a* » au profit de la recherche de la stabilité. En parallèle, un phénomène de multiplication et de pluralisation de l'islamisme s'enclenche. En Égypte, par exemple, 15 nouveaux partis islamistes sont créés après le renversement de Hosni Mubarak. On observe également l'émergence d'acteurs informels, de processus d'hybridations idéologiques et de conflits inter-islamistes (al-Anani, 2012). C'est le cas par exemple du groupe salafiste-jihadiste *Ansar al-Shari'a* qui abandonne la violence dans le contexte démocratique tunisien et

tend, entre 2011 et 2013, à se transformer en une *gama'a* islamiste plus traditionnelle, de type frériste. Cette expérience inédite est toutefois avortée à

l'issue d'une confrontation avec le parti islamiste *Ennahdha*, soucieux de consolider la transition démocratique et, de là, sa propre assise politique.

Ce bref rappel historique illustre le fait qu'il est plus approprié de parler d'islamisme(s) au pluriel, et par conséquent qu'il n'existe pas une catégorie « islamiste » atemporelle qui puisse désigner une réalité homogène et linéaire. Cette remarque est également valable pour les comparaisons dans l'espace, l'islamisme recouvrant des logiques d'action très variées dans les pays de la région (Burgat, 2018).

Le terme de "*salafiyya*", quant à lui, apparaît dans les textes arabes dans les années 1920, notamment sous l'impulsion de la librairie cairote *al-Maktaba al-salafiyya*. À cette époque, Rachid Rida (1865-1935) opère une jonction entre l'école réformatrice de Jamal al-Din al-Afghani (1838-1897) et de Muhammad 'Abduh (1849-1905) et le salafisme wahhabite saoudien. En 1926, l'un des disciples de Rida crée l'association de *'ulamâ' Ansar al-Sunna al-Muhamadiyya*, première organisation salafiste moderne, qui se donne notamment pour objectif de diffuser la littérature wahhabite produite en Arabie

Saoudite en Égypte et dans le reste de la région.

Paradoxalement, le « salafisme » comme catégorie analytique – et dans sa version française – apparaît sous la plume de l'orientaliste Louis Massignon pour désigner l'école réformatrice d'al-Afghani et 'Abduh, lesquels s'efforcent de réinterpréter l'héritage islamique dans le cadre de la modernité occidentale. Le hiatus semble total entre cette philosophie islamique rationnelle et le fondamentalisme *salafî* contemporain, fidéiste et littéraliste. Il faudra ainsi attendre les années 1990 pour qu'émerge la catégorie du salafisme telle qu'on la connaît aujourd'hui, c'est-à-dire comme religiosité scripturaliste et antirationaliste. Elle est surtout popularisée dans les années 2000 avec les travaux de Quintan Wiktorowicz, qui la conceptualise comme un « réseau éducatif » prêchant l'existence d'une seule interprétation religieuse légitime (Wiktorowicz, 2006, 212), et de Bernard Rougier (2008) et Roel Meijer (2009) qui la définissent comme une religiosité d'émulation du comportement du Prophète et de ses pieux compagnons (*al-salaf al-ṣāliḥ*). Les travaux ultérieurs viseront ensuite à traiter l'expansion du salafisme en Occident (Amghar, 2011), ainsi que l'évolution de la mouvance après les révolutions arabes (Merone, Cavatorta, 2017) et dans divers contextes nationaux (Bonney, Kuschnitzki, 2015 ; Wagemakers, 2016).

Ces travaux montrent notamment que parler d'un salafisme ne permet pas de rendre compte du processus de diversification temporelle et spatiale des comportements politiques adoptés par les salafistes, notamment après les révolutions arabes. La politisation du salafisme, en particulier, remet en cause à la fois la conceptualisation apolitique de la mouvance qui prévalait jusqu'alors, et la définition, souvent relayée par les médias, du salafisme comme substrat religieux du jihadisme et/ou fondement idéologique du terrorisme. Il est plus adéquat, en

somme, de parler de salafisme(s) au pluriel et de replacer cette catégorie dans son historique de conceptualisation.

La reformulation voire l'abandon de ces labels par des acteurs soucieux de se dissocier d'un « islam radical »

Un deuxième problème lié à l'utilisation contemporaine des notions d'« islamisme » et de « salafisme » réside dans la tendance actuelle des acteurs à reformuler, renégocier ou rejeter ces labels. Ce phénomène s'explique à la fois par une attitude critique vis-à-vis des concepts scientifiques occidentaux, souvent vus comme déconnectés de l'identité réelle des acteurs, et par les circonstances sécuritaires en lien avec le développement du jihadisme international (Daech, Al-Qa'ida).

Jusqu'ici, les acteurs employaient volontiers les termes d'islamisme, d'islam politique ou de salafisme, parfois au moyen de néologismes arabes. Rached Ghannouchi utilisait par exemple dans ses écrits les vocables d'« *al-islâmiyyûn* » (islamistes), ainsi que ceux de « *al-tîyyaral-islâmî* » (la tendance islamique), *harakat islâmiyya* (le mouvement islamique), et *al-idîûlûdîyya al-islâmiyya* (l'idéologie islamique) (Ghannouchi, 1992). Quant au label « salafiste », il est généralement employé pour revendiquer l'héritage des *al-salaf al-sâlih* (pieux prédécesseurs) et ainsi réclamer le monopole de l'islam « vrai ». Cela permet en d'autres termes de « réclamer pour soi-même la propriété de l'origine » et donc de « définir le contenu de l'islam et d'orienter en conséquence le comportement des musulmans » (Rougier, 2017, 51). Le « salafisme » confère à son titulaire l'autorité nécessaire pour fixer une orthodoxie musulmane que tous doivent suivre.

Aujourd'hui, l'utilisation des labels « islamiste » et « salafiste » n'est plus du tout évidente pour les acteurs. En 2016, à l'occasion du 10^{ème} Congrès

d'*Ennahdha*, Rached Ghannouchi déclarait ainsi à propos du label « islamiste » avoir « une certaine réserve sur cette appellation qui est occidentale » (Bobin, 2016), et lui préférerait le terme de « démocratie musulmane »¹. Une critique similaire est formulée à l'encontre du label « salafiste », dont l'absence de mention dans les textes sacrés suscite des débats importants au sein de la mouvance *salafi* quant à la licéité de son usage. Comme me le précisait un (ex-)salafiste tunisien qui se présente désormais comme un simple « musulman », « le mot salafiste n'est pas dans l'islam » (« *kalimat salafi mûşfi-l-islâm* »)².

La distanciation, voire le rejet, des acteurs vis-à-vis de ces deux labels a également des causes sécuritaires. La montée du jihadisme dans les pays arabes après les révolutions de 2011, la menace sécuritaire croissante qu'il représente pour les pays occidentaux ainsi que son omniprésence médiatique ont abouti à la disqualification des labels d'« islamisme » et de « salafisme », désormais facilement associés à la violence exercée au nom de l'islam. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter la prise de distance d'*Ennahdha* vis-à-vis de l'islam

aujourd'hui comme un parti démocrate musulman. Au-delà d'une refonte de l'islamisme tunisien, il s'agit ainsi avant tout – selon les propos d'une cadre nahdhaoui – d'un « emballage marketing » à l'attention des partenaires occidentaux et des forces séculières domestiques³. Il en va de même pour le salafisme, aujourd'hui perçu comme une religiosité conductrice de violence, voire considéré par certains chercheurs comme l'antichambre du jihad. Les salafistes politisés, en particulier, remplacent volontiers le terme de *salafi* par celui de *muslim* (musulman), comme c'est le cas par exemple des partis salafistes *Ittihad al-Rachad* au Yémen et *Jabhat al-Islah* en Tunisie; lesquels cherchent à se débarrasser de l'image élitiste et sectaire du salafisme pour renouer avec une base populaire. « Le salafisme en Tunisie est associé au terrorisme (*al-salafiyyafi Tûnisrabtuha bi-l-irhâb*). C'est devenu un obstacle pour atteindre le peuple tunisien (*'âiq li-wusûl li-al-â'ab al-tûnisî*) », m'expliquait ainsi l'actuel président de *Jabhat al-Islah*, qui se présente désormais comme un parti de « centre-droit » (« *yamîn-wasa'at* »)⁴.

La dépréciation sémantique des labels « islamiste » et « salafiste » est



© carnegieendowment.org

politique, dont l'amalgame fréquent avec le jihadisme constitue dorénavant un obstacle à la 'normalisation' démocratique du parti, qui se présente

problématique pour le chercheur dans la mesure où elle s'accompagne d'un abandon de leur usage par les acteurs eux-mêmes. Comment faire, en effet,

Axes de recherche

pour identifier les islamistes/salafistes si eux-mêmes se refusent désormais à employer ces qualificatifs ? Peut-on toujours utiliser, pour les besoins de la recherche scientifique, un terme peu, voire plus du tout revendiqué par les acteurs étudiés ? Ces questions constituent un défi important pour l'étude de l'islam politique et du salafisme, et nécessitent de la part du chercheur une distance critique constante vis-à-vis des catégories d'analyse. En bouleversant les équilibres politiques dans la région, les révolutions arabes ont également remis en cause la valeur heuristique des outils analytiques et de la sémantique même employées par la recherche.

L'actualisation controversée de ces concepts par les chercheurs après le bouleversement révolutionnaire de 2011

Le troisième problème lié à l'utilisation actuelle des notions d'« islamisme » et de « salafisme » correspond à la difficulté éprouvée par les chercheurs pour conceptualiser les changements à l'œuvre au sein de ces deux courants après les révolutions arabes. L'islamisme post-2011, d'abord, semble avoir substitué à la rhétorique panislamiste un agenda national, préférant également la consolidation de son assise démocratique au changement radical des institutions étatiques, et troquant l'objectif de l'État islamique pour celui de l'islamisation du quotidien. En parallèle, le salafisme a subi un processus de politisation et s'est par conséquent distancé de la posture quiétiste (apolitique) qui prévalait jusqu'alors (Blanc, 2018). L'islamisme et le salafisme, en somme, ont évolué vers une intégration dans le jeu politique formel, parfois au prix d'importants compromis idéologiques.

L'observation consensuelle de ces changements ne débouche toutefois pas sur une interprétation concordante : l'islam politique est-il « en échec »

(Roy, 1992) ou est-il « post-islamiste » (Bayat, 1996) ? De même, le salafisme peut-il être politique sans se dénaturer ? Autrement dit, les transformations révolutionnaires s'inscrivent-elles en rupture ou en continuité avec les phénomènes islamiste et salafiste historiques ?

La difficulté des chercheurs à penser les changements de la réalité sociale que recouvrent les catégories de l'islam politique et du salafisme après 2011 provient d'un désaccord sur la matrice comportementale des acteurs

(2015) considère ainsi par exemple que, pour *Ennahdha*, le changement idéologique (acceptation de la démocratie, abandon de la *shari'a*, etc) est intervenu après le choix stratégique d'adaptation au contexte spécifique de la transition post-autoritaire. Le leadership répondrait ainsi avant tout à des considérations d'ordre stratégique, tandis que la base sociale préserverait l'esprit et l'énergie du militantisme idéologique.

Ces approches antagonistes, qualifiées respectivement d'essentialiste



© wluml.org

étudiés : qui de l'évolution idéologique ou de l'adaptation contextuelle a la primauté sur la détermination du comportement des acteurs « islamiques » ? Une première approche insiste sur l'importance de l'idéologie : les islamistes/salafistes cherchent avant tout à faire primer la lettre sur la réalité (*i.e.* une vérité divine fondamentale et atemporelle applicable de tout temps et en tout lieu), et jugent le réel à l'aune de l'idéal textuel. La seconde approche fait au contraire du comportement des acteurs une adaptation constante aux circonstances particulières de leur environnement. L'impératif de survie organisationnelle primerait ainsi sur la poursuite des objectifs idéologiques. Netterstrom

et de contextualiste par Olivier Roy procèdent-elles toutefois d'une distinction pertinente du point de vue de la recherche ? N'est-il pas difficile de tracer une séparation aussi claire entre idéologie et contexte, avec l'idée que l'un(e) déterminerait entièrement l'autre ? Pourquoi l'adaptation au contexte serait-elle nécessairement et toujours une remise en cause de l'idéologie ? Il est peut-être plus juste d'appréhender le comportement des acteurs non pas comme un processus chronologique (adaptation pragmatique, puis réforme idéologique, ou inversement) mais comme un processus dialectique selon lequel l'idéologie constitue autant une grille de lecture du contexte qu'une mise en adéquation avec

lui. L'idéologie est en effet le prisme à travers lequel les acteurs analysent le contexte, la réalité et les événements tels que les révolutions. Au-delà d'une séparation, voire d'une opposition entre idéologie et contexte, il faut voir comment les acteurs adaptent en permanence les prescriptions textuelles et idéelles aux circonstances particulières de la réalité au gré de leur(s) évolution(s).

Il ne faut pas, en somme, désidéologiser ni décontextualiser le comportement des islamistes/salafistes. Cela empêcherait le chercheur de voir la manière dont les acteurs (re)négocient leur identité, s'approprient des labels et les délaissent, et donc le priverait, *in fine*, de distance critique dans l'effort de conceptualisation.

Être « islamiste » ou « salafiste » en 2018, ce n'est donc pas se conformer à un label, lequel est susceptible de changer. Ce n'est pas non plus échapper à la catégorisation scientifique, à condition que l'on interroge l'historicité des concepts ainsi que les raisons de la re-labellisation des acteurs. Être « islamiste » ou « salafiste », enfin, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre impératifs idéologiques et contraintes pragmatiques.

1. Ironiquement, le terme de « démocratie musulmane » forgée sur le modèle européen / allemand de la démocratie chrétienne, n'est pas moins occidental.

2. Entretien avec R., Tunis, le 26/04/2018.

3. Entretien avec Sayida Ounissi, secrétaire d'État nahdaouie, Tunis, le 07/02/2018.

4. Entretien avec le président de Jabhat al-Islah, Tunis, le 12/05/2018.

Bibliographie

AL-ANANI Khalil, 2012, "Islamist Parties Post-Arab Spring," *Mediterranean Politics*, n° 17, 466-72.

AMGHAR Samir, 2011, *Le Salafisme d'aujourd'hui. Mouvements sectaires en Occident*, Paris, Michalon.

BAYAT Asef, 1996, "The coming of a post-Islamist society," *Critical Middle Eastern Studies*, vol. 5, n° 9, 43-52.

BLANC Théo, 2017, « Islam politique (1) : Qu'est-ce que l'islam politique ? », *Les Clés du Moyen-Orient*, 28 novembre, [En ligne : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Islam-politique-1-qu-est-ce-que-l-islam-politique.html>].

BLANC Théo, 2018, *La politisation du salafisme après les révolutions arabes. Le cas tunisien*, Mémoire de recherche de Master 2, Grenoble, Institut des Études Politiques.

BOBIN Frédéric, 2016, « Rached Ghannouchi : "Il n'y a plus de justification à l'islam politique en Tunisie" », *Le Monde*, 19 mai, [En ligne : http://lemonde.fr/international/article/2016/05/19/rached-ghan-nouchi-il-n-y-a-plus-de-justification-a-l-islam-politique-en-tunisie_4921904_3210.html].

BONNEFOY Laurent, KUSCHNITZKI Judit, 2015, « Salafis and the 'Arab Spring' in Yemen: Progressive Politicization and Resilient Quietism », *Arabian Humanities*, n° 4.

BURGAT François, 2018, « The false dichotomy between 'Islamist' and 'secular', *Middle East Eye*, 25 mai, [En ligne : <http://www.middleeasteye.net/columns/false-dichotomy-between-islamist-and-secular-543778951>].

CAVATORTA Francesco, MERONE Fabio (dir.), 2017, *Salafism After the Arab Awakening: Contending with People's Power*, London, Hurst.

GHANNOUCHI Rashid, 1992, *Hiwarat (Dialogues), with Qusayy Salah al-Darwish*, London, Khalil Media Service.

KEPEL Gilles, 1991, *La revanche de Dieu. Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Paris, Seuil, « L'Épreuve des faits ».

KEPEL Gilles, 2000, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard.

MEIJER Roel (éd.), 2009, *Global Salafism. Islam's New Religious Movement*, London, Hurst & Co. Publishers.

NETTERSTRØM Kasper Ly, 2015, "After the Arab Spring: The Islamists' Compromise in Tunisia", *Journal of Democracy*, vol. 26, n° 4, 110-124.

ROUGIER Bernard, 2008, *Qu'est-ce que le salafisme ?*, Paris, Presses Universitaires de France, « Proche-Orient ».

ROY Olivier, 1992, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Seuil.

ROY Olivier, 2011, *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Pluriel.

ROY Olivier, 2017, "Political Islam after the Arab Spring. Between Jihad and Democracy", *Foreign Affairs*, 16 octobre, [En ligne : <https://www.foreignaffairs.com/reviews/review-essay/2017-10-16/political-islam-after-arab-spring>].

WIKTOROWICZ Quintan, 2006, "Anatomy of the Salafi Movement", *Studies in Conflict & Terrorism* n° 29, 207-240.



© kapitalis.com/tunisie/2018

Territoire et patrimonialisation en Tunisie, enjeux de pouvoir ?

Mathilde Bielawski



est doctorante en anthropologie, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains

La question de la décentralisation dans la gestion du patrimoine culturel, matériel et immatériel figure dans les débats actuels sur l'île de Djerba en Tunisie. C'est ce questionnement central qui s'est imposé afin de commencer une thèse dans le domaine de la recherche en anthropologie. Il s'agira de partir de la gestion de l'ensemble patrimonial de l'île de Djerba pour ensuite étendre les perspectives de recherche repérées localement à une autre aire géographique du territoire tunisien, et ainsi essayer de comprendre comment la gestion du patrimoine culturel matériel et immatériel s'opère.

2014-2017 : Les trois premières années de recherches à Djerba et la question de la gestion patrimoniale en Tunisie

L'orientation vers ce thème de recherche s'est constituée autour de trois années d'expériences sur le terrain à Djerba, notamment au contact de l'Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba (Assidje) qui a pour projet d'inscrire l'île sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le critère

principal choisi pour la mise en place du dossier d'inscription concerne le mode d'occupation du sol de l'île de Djerba, du *menzel* et du *houch* considéré, par les membres de l'Assidje, comme un exemple d'une utilisation « traditionnelle » et durable de l'espace insulaire, et qui serait issue d'une interaction entre l'Homme et son environnement. Ce critère concerne le mode d'habitat, et comment celui-ci s'est établi sur l'île avant les années 1960, période des prémices du tourisme de masse qui transforma de façon inévitable le paysage architectural et urbain de l'île de Djerba. De ces séjours sur le terrain à Djerba, sont issus deux travaux de recherche. Le premier intitulé « Djerba et l'Unesco. Le projet de classement de l'île au patrimoine mondial de l'humanité : les débats et réflexions d'une triple dimension patrimoniale », porte sur le départ du projet d'inscription à l'Unesco lancé par

les membres de l'Assidje. Le deuxième intitulé « Les usages et les gestions du patrimoine insulaire djerbien. Habiter le *menzel* et le *houch* », essaye d'analyser les pratiques d'habiter de ce dit patrimoine par l'Assidje, et comment il est perçu par les personnes qui y habitent.

À la suite de ces deux premiers travaux de recherche, la volonté a été d'approfondir la question du processus de patrimonialisation, à l'échelle régionale, de l'île de Djerba. Le travail de recherche s'est basé sur la réalisation d'entretiens avec les membres de l'association, mais également sur les réunions du comité de pilotage du projet. Les premiers échos, qui sont sortis de ce début d'enquête, concernent principalement les difficultés dans la réalisation d'un tel projet de par la situation géographique du bien à classer l'île de Djerba, par rapport au centre décisionnel du pays, Tunis. D'après les



Houch djerbien considéré de 'traditionnel' par les membres de l'Assidje © photo de Mathilde Bielawski.

membres de l'association, il s'agit d'un projet qui a subi des retards du fait de la distance entre Djerba et la capitale, où se trouvent l'Institut national du patrimoine (INP) et le ministère de la Culture, c'est-à-dire, deux instances dont la collaboration avec l'Assidje est importante et nécessaire dans le processus de patrimonialisation de l'île. En effet le responsable régional de l'INP à Djerba, m'expliquait que dans tous les cas de classements, de rénovations, de restaurations et de fouilles de sites et de monuments, toutes les demandes et autorisations doivent transiter obligatoirement par l'INP basé à Tunis ; ce qui est perçu comme un problème de gestion par les acteurs du patrimoine à Djerba, car cela se traduit par une lenteur administrative. De plus, dans le cadre d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial, le dossier de candidature ne peut être déposé face à l'Unesco que par l'un des États qui a signé la Convention du patrimoine mondial et non par une autre institution. Ceci démontre un lien inévitable entre protection du patrimoine et instances politiques, et m'amène à considérer que l'existence d'un système de gestion du territoire à travers celle du patrimoine, pourrait s'observer.

Premières réflexions à propos du lien entre patrimonialisation et gestion du territoire

Certains auteurs expliquent que le patrimoine est une sorte d'appareil idéologique pour construire la nation. Cette phrase prend du sens lorsque l'on connaît l'importance donnée à des sites patrimoniaux tels que le site archéologique de Carthage et la grande mosquée de Kairouan. D'après certains Djerbiens, si ces lieux ont bénéficié de l'intérêt accru de l'État tunisien, c'est parce qu'ils permettent d'asseoir des idéaux politiques que des lieux comme Djerba ne permettent pas. Depuis l'indépendance de la Tunisie, les discours portant sur l'unicité du pays

laissent à penser l'universalité du passé historique antique, et l'unité religieuse musulmane. Or, la réalité sociale, culturelle et religieuse est tout autre. Rien qu'à Djerba, Grecs Phéniciens, Berbères, Arabes, Turcs et Européens, ainsi que juifs, musulmans, orthodoxes et catholiques ont cohabité successivement sur une durée de deux mille ans. C'est pourquoi il est possible de se demander si la question de la diversité culturelle, religieuse et ethnique en Tunisie est au centre des débats patrimoniaux à l'heure actuelle.

recensements de monuments islamiques. L'auteure explique également que c'est à partir de ce moment que la notion de patrimoine acquiert en Tunisie la même signification qu'en Europe. Elle contextualise en annonçant que ces choix ont surtout été politiques. Asseoir un intérêt pour l'islam n'était pas dans le but du protectorat qui voulait imposer son modèle au territoire de la régence de Tunis. Ainsi recentrer la question de la gestion patrimoniale autour de la période antique permettait de soulever l'histoire européenne du territoire



Houch djerbien 'traditionnel' en ruine © photo de Mathilde Bielawski.

Pour essayer de répondre à cette question, il est nécessaire de comprendre d'abord le système de gestion du patrimoine en Tunisie sous le protectorat français. Myriam Bacha (2011 ; 2013), en décrit l'histoire. Elle explique comment l'inventaire des sites archéologiques et monuments a été réalisé par les contrôleurs civils du protectorat français entre 1881 et 1920. L'intérêt s'est d'abord porté sur les sites archéologiques. Ce n'est qu'à partir de 1912 qu'eurent lieu les premiers

tunisien et plus généralement au Maghreb colonisé par la France. La notion de patrimoine apparaît en Afrique du Nord au XIX^e siècle sous l'influence de la colonisation mais également de l'élite locale influencée par la rive Nord de la Méditerranée. L'auteure explique également que ce sont les antiquités algériennes qui vont permettre à la France de justifier sa politique coloniale. Les ruines antiques ne sont-elles pas une preuve d'un lien entre l'Algérie et la France ? Cet argument sera appliqué

ensuite en Tunisie. Dans ces exemples, le patrimoine a été utilisé en tant que justification dans l'élaboration d'une idéologie politique coloniale.

Malgré ce que l'on pourrait penser, ce genre de stratégie a également été mis en place à l'indépendance du pays en 1956. C'est ce qu'explique Driss Abbassi (2008). En effet, les trente premières années qui suivirent l'indépendance, ce sont les sites archéologiques antiques qui bénéficièrent d'un intérêt scientifique, culturel et promotionnel accru de la part de l'État. En 1979, deux sites sur trois inscrits à l'Unesco sont antiques, on y trouve le site archéologique de Carthage et l'amphithéâtre d'El Jem. En 1985 et 1986 sont inscrits à l'Unesco la cité punique de Kerkouane et sa nécropole. Cela nous laisse à penser que le but était de justifier d'une place importante de la Tunisie auprès des pays occidentaux. Tout cela à travers un patrimoine antique considéré universel et représentant un lien entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée. L'intérêt porté au patrimoine antique a décliné après les années 1980. Le patrimoine islamique a été privilégié. Les centres anciens des villes, les médinas, ne sont plus considérés comme des éléments urbanistiques à raser, car ne représentant pas une certaine modernité à atteindre, ils sont réinvestis et bénéficient d'un nouvel intérêt scientifique et notamment culturel à travers la question de l'héritage arabo-musulman. En effet, sont inscrites à l'Unesco en 1988, la ville de Kairouan ainsi que la médina de Sousse, les critères d'inscriptions se basant sur leurs aspects historiques arabo-musulmans. Ces nombreux exemples amènent à se demander si la manière dont est géré le patrimoine culturel en Tunisie est en lien avec le message idéologique et identitaire porté par son État. À l'heure actuelle aucun site tunisien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ne représente un héritage berbère, européen ou de la période coloniale. Le patrimoine semble

représenter un véritable enjeu identitaire qui se ressent à travers sa définition.

2018 : Les nouvelles perspectives de recherche que permet l'accueil scientifique à l'IRMC

Tous ces exemples laissent à penser que le patrimoine est à prendre en compte comme une notion politisée et polysémique qui s'adapte au contexte économique, politique et social du moment selon l'entité qui l'utilise. C'est pour cette raison que des chercheurs tels que Julien Bondaz, Cyril Isnart et Anaïs Leblon (2012) nous expliquent que les processus de patrimonialisation doivent être pris en compte dans les situations politiques dans lesquels ils sont produits. Ce qui permet de considérer le patrimoine non plus comme un objet mais comme une construction sociale et culturelle dépendante du contexte politique, économique et social. C'est ce qu'abordent Isabelle Brianso et Yves Girault (2014) à propos de la gestion du patrimoine africain. Ils expliquent le véritable enjeu politique de la patrimonialisation dans la gestion territoriale et de son développement, et le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'enjeux régionaux mais également internationaux. À travers le processus de patrimonialisation, les organisations internationales telles que l'Unesco deviennent une sorte de médiateurs entre pays dits du Nord et pays dits du Sud. Ainsi dans ces projets de classements, des questions de politiques internationales sont centrales. C'est l'exemple du Sénégal et de l'inscription de l'île de Gorée à l'Unesco qui est prise par ces deux auteurs, puisqu'au terme de ce projet a été mis en avant le message culturel et diplomatique pour la reconnaissance de l'un des centres de commerce d'esclaves à des fins de dialogue de réconciliation Nord-Sud. Le territoire local n'est plus porteur de message seulement pour les habitants du lieu mais a l'ambition d'être universel. Ce type de classements internationaux,

est selon les auteurs, un moyen pour les États dits du Sud, de suivre la course à la mondialisation lancée par les pays dits du Nord. À travers ces enjeux de territorialisation par la patrimonialisation s'introduisent d'autres enjeux sur la mondialisation du territoire local et national. En effet, prenons l'exemple de l'île de Djerba. Après la « révolution » de 2011, le tourisme balnéaire à Djerba a considérablement chuté. L'encouragement du classement à l'Unesco d'un tel lieu par l'État tunisien ne peut pas être anodin, d'après certains habitants de l'île. Il s'agirait d'un atout, donnant une visibilité internationale positive de l'île et l'espoir d'y retrouver une activité touristique d'avant 2011.

Ce qu'il sera donc intéressant d'approfondir lors de ce séjour à l'IRMC sont « les fabriques du patrimoine » en tant que nouveaux enjeux de société, « dans la mesure où ils investissent des espaces publics qu'ils remodelent par des recours polysémiques à la mémoire, au passé, aux territoires et aux identités ». Le souhait, lors de ce séjour de recherche, est d'articuler le débat de la gestion territoriale du patrimoine en Tunisie à partir de cette expérience à Djerba au sein de l'Assidje et au sujet du projet d'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Afin d'ouvrir ces questionnements à une autre aire géographique du territoire national, et d'avoir un outil de comparaison prenant en compte une inscription sur la liste du patrimoine mondial, et l'investissement d'une association représentant la société civile. Le choix s'est porté sur l'exemple de la médina de Tunis, où le processus de patrimonialisation à l'échelle mondiale a été porté conjointement par l'État tunisien et l'Association de sauvegarde de la médina de Tunis (ASM). Autre point de corrélation entre le cas de la médina de Tunis et celui de l'île de Djerba, c'est qu'il s'agit de porter une analyse sur des sites bâtis occupés par la population locale lors des processus de patrimonialisation. Ces observations

permettront de comprendre quels sont les dynamiques qui s'y sont déroulées : y a-t-il eu les mêmes problèmes rencontrés dans les deux processus d'inscription ? Quel aura été l'impact des différents acteurs du patrimoine au sein de ces classements ? Jusqu'à quel niveau du processus de patrimonialisation, la population locale a-t-elle été intégrée ? Il ne s'agit pas seulement de savoir sur quelles justifications les projets ont été mis en place mais également de voir ce qu'il advient de ce patrimoine tunisien à l'heure actuelle. Comment est-il géré ? Est-ce que sur ces deux sites, médina de Tunis et Djerba, les problématiques et questionnements autour de la gestion des sites patrimoniaux portent sur des éléments similaires ? Ce qui nécessite de pouvoir mettre en perspective les problèmes des personnes engagées auprès du patrimoine et de ses institutions gestionnaires, pour en tirer un état des rapports de forces qui donneront à voir les limites des individus investis localement à agir sur des entités nationales et internationales.



Puits et système d'irrigation représentatif, d'après l'Assidje, du mode d'occupation du sol 'traditionnel'
© photo de Mathilde Bielawski.

Bibliographie

- ABBASSI Driss, 2008, « Le Maghreb dans la construction identitaire de la Tunisie postcoloniale », *Critiques internationale*, vol. 40, n° 3, 115-137.
- BACHA Myriam, 2011, *Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles). Réinvention du patrimoine*, Tours, IRMC-Presses universitaires François Rabelais, « Villes et Territoires ».
- BACHA Myriam, 2013, *Patrimoine et monuments en Tunisie.*, Rennes, IRMC-Presses universitaires de Rennes, « Art et Société ».
- BENNASR Ali, VERDEIL Éric, 2009, « Gestion publique de l'eau potable, développement urbain durable et Majel-s (citernes d'eau pour l'eau de pluie) à Sfax en Tunisie », *Flux*, vol. 2, n° 76-77, 38-50.
- BONDAZ Julien, ISNART Cyril, LEBLON Anaïs, 2012, « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations*, vol. 61, n° 1, 9-22.
- BONDAZ Julien, GRAEZNER BIDEAU Florence, ISNART Cyril, LEBLON Anaïs (dir.), 2015, *Les vocabulaires locaux du « patrimoine ». Traductions, négociations et transformations*, Berlin, LIT.
- BOURGOU Mongi, KASSAH Abdelfettah, 2008, *L'île de Djerba, tourisme, environnement, patrimoine*, Tunis, Cérès éditions.
- BRIANSO Isabelle, GIRAULT Yves, 2014, « Instrumentalisations politiques et développementalistes du patrimoine culturel africain », *Études de communication*, vol. 42, n° 1, 149-162.
- CHEVENEZ Alain, 2011, « La demande sociale du patrimoine : une action politique de création », in P. Le Louarn (dir.), *Le patrimoine culturel et la décentralisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Des Sociétés », 79-93.
- UNESCO, 2011, *Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial*, 2^e éd., New York, UNESCO.
- FABRE Daniel (dir.), 2013, *Émotions patrimoniales*, Paris, Maison des sciences de l'Homme.
- GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), 2005, *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- HEINICH Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France ».
- LE LOUARN Patrick, 2011, *Le patrimoine culturel et la décentralisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Des Sociétés ».
- MZABI Hassouna, 1978, *La croissance urbaine accélérée à Djerba et ses conséquences sur la vie de relations avec l'extérieur*, Tunis, Publication de l'Université de Tunis, « études géographique ».
- NICOLAS Thierry, 2004, « Politique patrimoniale et "patrimonialisation" aux Antilles françaises », *Techniques & Culture*, vol. 42, [En ligne : <http://tc.revues.org/1903>].
- PAPPALARDO Marta, 2014, « Le centre historique de Naples : patrimonialisation contre pratiques populaires ? », *Articulo - Journal of Urban Research*, Numéro spécial, n° 5, [En ligne : <http://articulo.revues.org/2479>].
- PREVOST Virginie, 2010, *De Djerba à Oman, la troisième voie de l'Islam*, Turnhout, Brepols Publishers.
- TLATLI Salah-Eddine, 1967, *Djerba l'île des Lotophages*, Tunis, Cérès Éditions.
- TMARZIZET Kamel, 1997, *Djerba, l'île des rêves*, Tunis, Éditions STAG.
- YACOB HICHEM, 2015, *Habiter Djerba, El Menzel, El Houch et Ed'dar*, Tunis, Nirvana.

La chanson engagée en Tunisie : culture et résistance sous les régimes autoritaires

Présentation du projet de thèse

Alessia Carnevale



Doctorante à l'Institut Italien d'Etudes Orientales (ISO), Université La Sapienza, Rome

Les premiers groupes de musique en Tunisie qui revendiquent un engagement artistique et politique se forment à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Pourtant, des expériences solistes avaient déjà fait leur apparition quelques années plus tôt, surtout parmi les artistes qui avaient vécu à Paris et participé aux mouvements de mai 1968. La « chanson engagée » tunisienne – en arabe *al-ughniya al-multazima* – se développe principalement en milieu étudiant et syndical, en parallèle de la vague de soulèvements et de protestations qui agite le pays, et en particulier les facultés, dans la phase terminale du régime bourguibien. Directement ou indirectement impliqués dans le militantisme étudiant ou ouvrier, participants ou témoins des grèves et des émeutes, ces groupes essaient d'être porte-parole des étudiants et des travailleurs en révolte contre l'autoritarisme, le parti unique et la crise économique qui affligent le peuple.

La chanson engagée est, dans un premier moment, expression exclusive de la gauche radicale. Les artistes se représentent dans les foyers universitaires et dans les facultés, dans

les locaux de l'UGTT de tout le pays, parfois dans les festivals estivaux, et souvent dans les maisons de Culture de la capitale, véritables lieux de refuge pour la culture « alternative » de cette période. Cependant, dans la première moitié des années 1980, lorsque l'islamisme gagne un espace prépondérant dans la vie politique universitaire, d'autres groupes émergent, exprimant leur dissidence au régime et leur solidarité aux masses déshéritées de la population tunisienne et des peuples arabes, et se représentant devant un public proche ou affilié au syndicat des étudiants islamistes, l'UGTE, qui venait d'être fondé.



© photo de Alessia Carnevale.

Si pendant la présidence de Bourguiba les groupes engagés sont mal tolérés et relégués à des cercles fermés, le régime de Ben Ali, après une très brève période d'ouverture, ferme bientôt toutes les portes aux artistes dissidents. La plupart d'entre eux – tous ayant une

autre carrière professionnelle – ont malgré tout continué à poursuivre leur vocation, plus ou moins en cachette, ou en trouvant différents canaux pour éviter la censure d'état.

Le militantisme et la résistance à l'autoritarisme dans la Tunisie contemporaine a été objet de nombreuses études, notamment dans le domaine des sciences politiques et en sociologie ¹. Cependant, les expressions culturelles relatives aux mouvements protestataires précédents aux soulèvements révolutionnaires de 2010-2011 n'ont pas reçu une grande attention. Le théâtre, le cinéma, la poésie, la musique, ont pourtant été dépositaires et catalyseurs de l'activisme politique et intellectuel, ils ont raconté des histoires et partagé des témoignages, ils ont supporté les expériences de lutte et ils ont été sujets à différents dispositifs de répression et de censure ². Ils peuvent donc constituer une trace à suivre pour comprendre certains développements politiques et sociaux qui ont intéressés le pays.

Ma thèse est centrée sur la chanson, celle-ci étant, parmi les formes artistiques et culturelles contestataires, le produit le plus fluide, le plus accessible au public, le plus direct pour mettre les questions politiques à l'ordre du jour, et qui devient slogan pendant les manifestations et les rassemblements des militants. Dans le même temps, la chanson engagée, écrite en arabe dialectal ou littéraire, établit une forte connexion avec le patrimoine culturel et artistique local et régional : de la réélaboration de la tradition populaire tunisienne, à l'appropriation du patrimoine musical et poétique arabe, ces références sont des instruments qui canalisent des instances politiques et idéologiques bien déterminées.

En s'appuyant sur les élaborations théoriques (néo)gramsciennes développées dans le cadre des études postcoloniales et culturelles, ma recherche adopte une notion de « culture » comme une source d'identité conflictuelle, « une sorte de théâtre où différentes causes politiques et idéologiques s'affrontent »³. En reconnaissant le potentiel révolutionnaire et résistant des expressions culturelles « populaires », « alternatives », « subalternes », ce courant s'est révélé apte à permettre l'analyse des phénomènes de résistance populaire dans les régions du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique⁴. Il offre ainsi des instruments théoriques et méthodologiques valables pour le travail que je me propose de conduire.



© photo de Alessia Carnevale.

Cette recherche part de l'hypothèse que la chanson engagée en Tunisie peut être considérée comme un lieu où s'articule le conflit idéologique, la lutte pour l'hégémonie politique et culturelle dans le pays : de la gauche face à l'islamisme, et des deux face au pouvoir. C'est un lieu imaginaire, de création artistique, mais aussi un lieu physique, si on le considère en tant que phénomène qui lutte constamment pour l'accès à, ou la domination de, l'espace public. Et aujourd'hui elle est le lieu où se préserve la (les) mémoire(s) collective(s) d'une génération d'opposants. Le propos, en explorant ce patrimoine artistique et mémorielle, est

d'évaluer sa capacité à constituer une contre-narration de l'histoire culturelle de la Tunisie autoritaire, d'ouvrir des perspectives nouvelles sur les événements clés de cette histoire, ainsi que d'en faire émerger les aspects qui ont été négligés. Il ne s'agit pas seulement de comprendre l'impact que l'environnement politique, local et régional, a eu sur les pratiques culturelles dissidentes, mais aussi la contribution de ces dernières aux luttes et aux changements sociaux dans le pays.

Les sources premières sur lesquelles s'appuie la recherche sont principalement de trois types : les textes des chansons, avec les enregistrements audio ou audiovisuels, qui feront l'objet d'une analyse littéraire (thématique, du langage, et du discours idéologique) ; la presse écrite, qui signale la présence intermittente de la culture alternative sur la scène publique, et qui peut donc être indicative des changements dans le rapport entre pouvoir et oppositions ; les entretiens avec les musiciens, les chanteurs, et les poètes en question, ainsi qu'avec des personnalités dans le domaine culturelle et politique (responsables des maisons de la culture, professionnels des médias, syndicalistes).

Le terrain exploratoire qui vient de se terminer, outre le dépouillement des sources bibliographiques, a visé à collecter ce corpus artistique et documentaire. Une série d'entretiens préliminaires, semi-directifs et non directifs, avec certains des membres des principaux groupes engagés, habitants à Tunis, Gabès et Moularès (Gafsa), a été fondamental à l'avancement du projet et pour planifier les étapes suivantes. Les témoignages oraux sont en fait une partie indispensable de la reconstruction historique que la recherche se propose de faire. En premier lieu, établir un contact direct avec les acteurs sociaux en question est souvent le seul moyen pour accéder au corpus artistique à analyser, puisque le matériel textuel et audio n'est pas disponible *via* des canaux conventionnels. Par ailleurs, ils

donnent une vision interne des événements, ils en révèlent les aspects autrement inconnus ; ils donnent un aperçu des significations collectives des événements historiques, et ils laissent émerger les subjectivités des groupes sociaux concernés⁵.



© photo de Alessia Carnevale.

1. Cf. AYARI Michaël, 2017, *engagement politique dans la Tunisie Autoritaire : Gauchistes et Islamistes sous Bourguiba et Ben Ali (1957-2011)*, Paris, IRMC-Karthala ; LE SAOUT Didier, ROLLINDE Marguerite (dir.), 1999, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*, Paris, Karthala.

2. Un aperçu est donné par Mohamed-Salah OMRI, 2017, "The Labour Union Movement and 'Alternative' Culture in Tunisia: the Long View of a Long Relationship", in Sian Lazar (dir.) *Where are the Unions? Workers and Social Movements in Latin America, the Middle East and Europe*, Londres, Zed Books, 64-83.

3. « In this second sense culture is a sort of theater where various political and ideological causes engage one another », SAID Edward, 1994, *Culture and Imperialism*, New York, Vintage Books, xiii. Sur l'utilisation de Gramsci par les *cultural studies* cf. aussi HALL Stuart, 1998, "Notes on deconstructing the popular", in John Storey (dir.), *Cultural Theory and Popular Culture: a Reader*, Prentice Hall, Pearson, 442-453 ; et HALL Stuart, 1988, "Gramsci and Us", in *The Hard Road to Renewal. Thatcherism and the Crisis of the Left*, New York, Verso Books, 161-173.

4. Cf. EL HAMAMSY Walid, SOLIMAN Mounira (dir.), 2013, *Popular Culture in the Middle East and North Africa. A Postcolonial Outlook*, New York, Routledge.

5. Cf. PORTELLI Alessandro, 2007, *Storie orali. Racconto, immaginazione, dialogo*, Rome, Donzelli.

Les Entreprises tunisiennes en Libye dans un contexte de crise : une nécessaire et difficile adaptation

Yanis Ben Abdeljelil



Titulaire d'un Master 2 de Géopolitique au sein de l'Institut Français de Géopolitique à l'Université Paris 8

Avant l'épisode du Printemps arabe qui provoqua la chute des dictateurs Ben Ali et Kadhafi en 2011, les échanges économiques entre la Tunisie et la Libye étaient croissants, au point que la Libye était le principal partenaire commercial africain de la république tunisienne.

La Libye constituait en effet un débouché de choix pour les entreprises tunisiennes trouvant le marché national trop exiguë : la proximité géographique permettait la rapidité ainsi que la fluidité des échanges, le pays était dépendant de ses importations au niveau agricole et industriel (l'économie libyenne étant complètement dépendante de l'exportation d'hydrocarbures) et le pouvoir d'achat des Libyens était relativement important.

La Tunisie exportait chez son voisin principalement des produits alimentaires, des biens de consommation ainsi que des matériaux de construction et importait du pétrole à tarif préférentiel. Près de 200 000 Tunisiens travaillaient en outre en Libye avant la révolution. La forte demande en main d'œuvre et le faible coût de la vie rendaient le pays attractif pour les ouvriers et techniciens tunisiens.

Les entreprises tunisiennes que nous avons pu rencontrer pendant notre terrain à Tunis considèrent unanimement qu'il était très simple de commercer avec la Libye : les démarches administratives étaient peu nombreuses, les Libyens payaient comptant et acheminaient leurs marchandises parfois eux-mêmes. L'essence était en effet quasi-gratuite sous Kadhafi, ce qui permettait aux transporteurs libyens de faire l'aller-retour entre la Tunisie et la Libye à moindre frais. La route reliant les deux pays était, avant le printemps arabe, souvent encombrée de camions libyens venant chercher leurs marchandises.



Il était en revanche primordial de trouver un partenaire ou un agent de liaison libyen pour s'implanter sur le marché. L'aval de ces derniers restait nécessaire pour distribuer la marchandise légalement. La Libye était et demeure en effet un pays qui fonctionne bien plus par le réseautage et les connaissances que par les institutions, et pénétrer le pays sans un agent libyen s'avère impossible.

Il est important de rappeler qu'il existe en parallèle de ces échanges officiels un commerce informel intense entre les deux pays, dont la « capitale » est Ben Gardane. Ce trafic, s'insérant dans un système d'échange mondialisé,

fait vivre les populations des régions frontalières tunisienne comme libyenne qui peuvent ainsi acheter des biens de consommations à moindre frais. Les échanges illégaux sont sans doute plus important que les échanges formels entre la Tunisie et la Libye et ont, comme ces derniers, subi des modifications et des contrariétés importantes depuis la crise libyenne.

Le conflit civil libyen et son impact sur les entreprises tunisiennes

La guerre civile libyenne de 2011 a impacté très négativement les entreprises tunisiennes présentes sur le territoire libyen.

Considérée par certains dirigeants d'entreprises tunisiennes comme un « eldorado », la Libye devint un pays inadéquat aux affaires une fois la révolte contre le colonel Kadhafi entamée. La quasi-totalité des usines tunisiennes présentes dans le pays durent fermer et leur personnel fut rapatrié en raison des risques sécuritaires majeurs. Le Groupe agroalimentaire Poulina, qui possédait 13 usines en Libye dut en 2011 cesser ses activités dans le pays. De nombreux bâtiments de la holding furent saccagés et du matériel de valeur volé (ordinateurs, voitures...).

Les exportations tunisiennes vers son voisin oriental diminuèrent elles aussi drastiquement pendant la révolution, et ce dans tous les secteurs en raison du chaos sévissant à la frontière.

Le secteur bancaire fut lui aussi touché par le conflit et ses contrecoups. Pour la Banque Tuniso-Libyenne (BTL), le conflit libyen eut un impact énorme sur son activité. Banque d'investissement fondée en 1984 devenue banque commerciale en 2005, la BTL s'est dès sa

naissance, spécialisée dans les relations commerciales avec le Libye. La crise de 2011 a provoqué une baisse de ses commissions de 70 %, ce qui aurait pu lui être fatal. Pour survivre, la banque a dû renforcer son implantation en Tunisie ainsi qu'à l'international, en Algérie notamment.

L'activité économique entre les deux pays reprit péniblement entre 2012 et 2014 avant de subir un nouveau coup dur avec le début du second conflit civil libyen entre le gouvernement de Tobrouk (Est), le gouvernement de Tripoli et le gouvernement d'union nationale dirigé par Fayed el-Sarraj.

La Libye entra alors dans une économie de guerre, ce qui eut une importante incidence sur ses importations. À l'heure actuelle, la Tunisie n'y exporte quasiment plus que de la nourriture, des médicaments et d'autres produits de première nécessité (draps, couettes...).

Pourtant, certaines entreprises tunisiennes avaient osé s'implanter en Libye en 2012, une fois la révolution contre Kadhafi achevée. C'est le cas du groupe Novadis, société familiale spécialisée dans l'importation de linge de maison et de produits d'arts de la table européens. Alors partenaire de l'enseigne de distribution française Monoprix qui en 2012 ouvrit deux magasins en Libye, le groupe Novadis en profita pour réaliser plusieurs exportations qui furent concluantes, le marché libyen étant peu concurrentiel et à fort potentiel. L'entreprise avait en effet remporté un quasi monopole grâce au partenariat réalisé avec Monoprix.

Malgré une demande importante et croissante, l'aventure libyenne prit brutalement fin pour le groupe Novadis en 2014 en raison de l'insécurité causée par l'éclatement de la deuxième guerre civile libyenne. Cet arrêt brutal porta un coup dur à l'entreprise dirigé par M. Dahmani ainsi qu'à bien d'autres, qui n'étaient pas préparés à une nouvelle crise. L'arrêt des exportations sur le marché libyen contraignit les sociétés tunisiennes à modifier leur *business plan*

et à adopter des stratégies nouvelles afin de contrebalancer les pertes subies en Libye.

Mais la Libye important quasi-exclusivement des produits alimentaires en quantités conséquentes, les entreprises agroalimentaires tunisiennes y ont donc encore leur place malgré les risques et le délitement de l'économie du pays.

L'entreprise Épi d'Or, fabricant de pâte et de semoule réalise par exemple un chiffre d'affaire grandissant en Libye. La demande libyenne concernant les pâtes est en effet colossale : en plus d'alimenter le marché local, une partie de la production est ensuite revendue en Afrique subsaharienne (Tchad, etc.) en transitant par le Fezzan. La Libye importe ainsi chaque année plus de pâtes qu'elle n'en consomme.

Épi d'Or parvient à mener malgré la crise une stratégie de croissance quantitative, augmentant ainsi ses volumes d'exportations en Libye chaque année. Les commandes affluent et ce sont des centaines de tonnes de pâtes acheminés par des centaines de camions qui transitent entre les deux pays. Au total, Épi d'Or réalise près de 40 % de ses exportations à l'étranger rien qu'en Libye !

L'implantation d'une usine dans le pays était même à l'étude à la fin des années 2000 mais le projet fut avorté en raison des événements du Printemps arabe.

Champ d'oliviers au Sud de Tunis. Les produits alimentaires tunisiens s'exportent encore en Libye malgré la crise

En effet, l'activité économique tunisienne en Libye ne se cantonne pas à l'exportation car des unités de productions, certes rarissimes, y sont encore implantées.

Le fabricant de sanitaires et de céramiques tunisien Siceram possède encore une usine dans l'ancienne Jamahiriya, alors que trois des treize usines Poulina sont actuellement en activité.

Ces manufactures sont majoritairement situées dans la partie la plus occidentale de la Libye, aux environs de Tripoli mais surtout à Zouara, ville berbère moins impactée physiquement par les conflits que les autres grandes villes du pays.

Face à l'incertitude et au manque de visibilité politique en Libye, Poulina y mène prioritairement une stratégie de protection et de conservation de son patrimoine. Le groupe paye en effet des agents de sécurité en liaison avec l'État libyen pour protéger ses unités de production à l'arrêt et éviter tout nouveau vol ou dégradation. Quand la situation se calme et se stabilise, Poulina redémarre ses activités comme à Zouara, solidement gardé par les milices berbères.

Pour palier aux nombreuses pertes engendrées sur le marché libyen, les sociétés tunisiennes ont, quand elles le pouvaient, mené une stratégie de diversification et d'implantation sur de nouveaux marchés. Cette stratégie est souvent conduite à l'international, la situation économique tunisienne étant assez moribonde pour les entreprises qui sont de plus en plus taxés par un État tunisien en quête de dividendes pour financer ses dépenses sécuritaires.

Le groupe Poulina a ainsi renforcé sa présence en Algérie et en Afrique de l'Ouest (notamment *via* l'ouverture d'une usine de margarine au Sénégal) alors que la BTL concentre son développement sur le marché tunisien et algérien en ouvrant de nouvelles agences.

L'Afrique subsaharienne est un marché porteur pour les entreprises tunisiennes mais la plupart d'entre elles, par manque d'expérience dans cette partie du continent, ont du mal à pénétrer le marché. Il leur est encore difficile de trouver un interlocuteur fiable et d'avoir des garanties sur les investissements réalisés.

Enfin, selon plusieurs témoignages certains entrepreneurs tunisiens touchés par la crise que connaît leur pays se sont implantés au Maroc. Leur nombre serait croissant et leurs affaires relativement

prospères, signe que le salut de l'économie tunisienne se joue aussi en dehors de ses frontières.

Les contraintes du commerce en temps de crise

Même si certains acteurs économiques tunisiens réussissent à conserver leurs acquis en Libye, les affaires dans ce pays sont soumises à des contraintes de plus en plus nombreuses et de plus en plus aiguës.

Le risque sécuritaire est toujours présent de par l'instabilité de la Libye, toujours en proie à la violence des milices armées et des groupes terroristes qui s'affrontent sur le territoire. En 2016, le poste-frontière de Ras Jedir (principal axe commercial avec la Tunisie) fut bloqué pendant environ 110 jours, soit un tiers de l'année ! Il arrive parfois que certains chauffeurs travaillant pour des sociétés tunisiennes se fassent arrêter à la frontière, voire kidnapper, ce qui témoigne du danger auquel les acteurs économiques présents en Libye font face.

Outre l'insécurité des affaires, les contraintes économiques se multiplient pour les entreprises souhaitant mener une activité en Libye.

L'instabilité politique liée aux évolutions des rapports de forces entre les nombreux acteurs du conflit libyen favorise un remplacement fréquent des élites. Il est ainsi difficile pour les entreprises tunisiennes de trouver un contact fiable et permanent permettant l'accès au marché libyen.

Les exportations sont-elles aussi de plus en plus rares à cause des graves problèmes financiers que connaissent les institutions libyennes. Le pays est en cruel manque de liquidité et sélectionne ses importations au compte goutte par manque de moyens de paiement.

La Banque centrale libyenne octroie des lettres de crédits en nombre extrêmement limité (environ une lettre de crédit validée pour une vingtaine de demande). Les quotas de validation étant ordonnés par pays, les exportations

tunisiennes sont grandement réduites en raison de la crise de liquidité que subit son voisin.

La contrebande est aussi un problème important pour les entreprises tunisiennes qui restent dans le cadre légal : ces dernières peuvent trouver leurs produits importés illégalement par un tiers sur le marché libyen à prix cassé. Dans ce cas, les consommateurs achèteront prioritairement le produit issu de la contrebande en raison de son prix bradé.

Enfin, la concurrence étrangère s'accroît en Libye et les entreprises tunisiennes sont de plus en plus confrontées à des acteurs étrangers dynamiques ayant des moyens financiers considérables.

Si l'ancienne Jamahiriya est encore en conflit, la nécessaire reconstruction de la Libye attire les convoitises de puissances comme l'Allemagne, la France ou encore la Russie qui ont déjà signé plusieurs contrats. Les entreprises tunisiennes ne pouvant pas concurrencer les puissances occidentales et asiatiques faute de moyens financiers, elles doivent servir de sous-traitant ou bien s'occuper de travaux de faible importance, laissant la reconstruction de grandes infrastructures à des pays comme la France, l'Allemagne ou la Turquie.



© <http://kapitalis.com/tunisie/2016>

Même dans le secteur de l'alimentation, les entreprises agro-alimentaires tunisiennes doivent s'adapter à une hausse de la concurrence et voient leurs parts de marché diminuer. Selon certaines estimations, 60 % des produits alimentaires présents en Libye en 2011 provenaient de Tunisie. En 2016, ce chiffre n'était plus que de 25 %.

Un des pays concurrençant le plus la Tunisie sur le territoire libyen reste la Turquie, qui jouit de connexions tribales et historiques *via* la communauté des kouloughlis et la ville de Misrata. De nombreux jeunes Turcs s'installent en Tripolitaine pour monter une affaire (café, boutique, restaurant) avec le soutien financier de l'État, ce qui contraste avec le secteur privé tunisien qui, peu soutenu par ses institutions publiques, a souvent dû abandonner ses positions en Libye. Le pays du président Erdogan exporte de nombreux biens de consommation (parfois des produits chinois ou pakistanais réexportés en tant que produits turcs) ainsi que des produits alimentaires. Contrairement à la Tunisie, le pays a de plus toujours maintenu ses liaisons aériennes avec certaines villes libyennes et encaisse aujourd'hui les bénéfices des efforts réalisés pour y maintenir sa présence.

Malgré sa situation politique chaotique, la majeure partie des entreprises tunisiennes considère toujours la Libye comme un marché d'avenir et essaye tant bien que mal d'y demeurer. Dans un contexte national de crispation de l'économie et de chômage important, l'ancienne Jamahiriya apparaît comme une potentielle bulle d'oxygène. Ne pouvant attendre que le sort de la Libye s'améliore, la plupart des entreprises tunisiennes présentes dans le pays avant 2011 ou 2014 ont tenté de compenser les pertes subies lors de la crise par un renforcement de leur présence à l'international, majoritairement au Maghreb ainsi qu'en Afrique sub-saharienne.

La Libye demeure cependant le marché étranger le plus attractif pour de nombreux acteurs économiques tunisiens. Néanmoins, même si le pays retrouve sa stabilité et un climat propice aux affaires, les entreprises tunisiennes devront s'adapter à une concurrence étrangère certainement beaucoup plus rude qu'auparavant, sous peine de voir « l'eldorado » se transformer en souvenir.

Dynamiques et enjeux régionaux du conflit libyen depuis 2014

Soraya Rahem



Étudiante en Master à l'institut français de géopolitique

Dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche à l'Institut français de Géopolitique, nous avons travaillé depuis septembre 2017 sur les dynamiques et les enjeux régionaux du conflit libyen. Il est question d'analyser les causes socio-politiques et économiques de la deuxième guerre civile libyenne et de déterminer dans quelles mesures ce conflit, initialement intra-étatique, est à appréhender selon un ensemble régional plus large. L'intérêt de ce sujet est également de voir comment cette conjoncture a mené les pays régionaux à se greffer à la guerre civile libyenne, tentant alors d'imposer des stratégies sécuritaires, de pouvoir et d'influence aux acteurs libyens.

Afin de comprendre ces processus transnationaux, il s'agit de s'intéresser au rôle des pays ayant une frontière commune avec la Libye : l'Algérie, la Tunisie, le Niger, le Tchad, le Soudan et l'Égypte. L'extension de la dimension régionale à certains pays du Golfe comme le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Turquie nous permet d'une part de comprendre l'intérêt et l'enjeu que

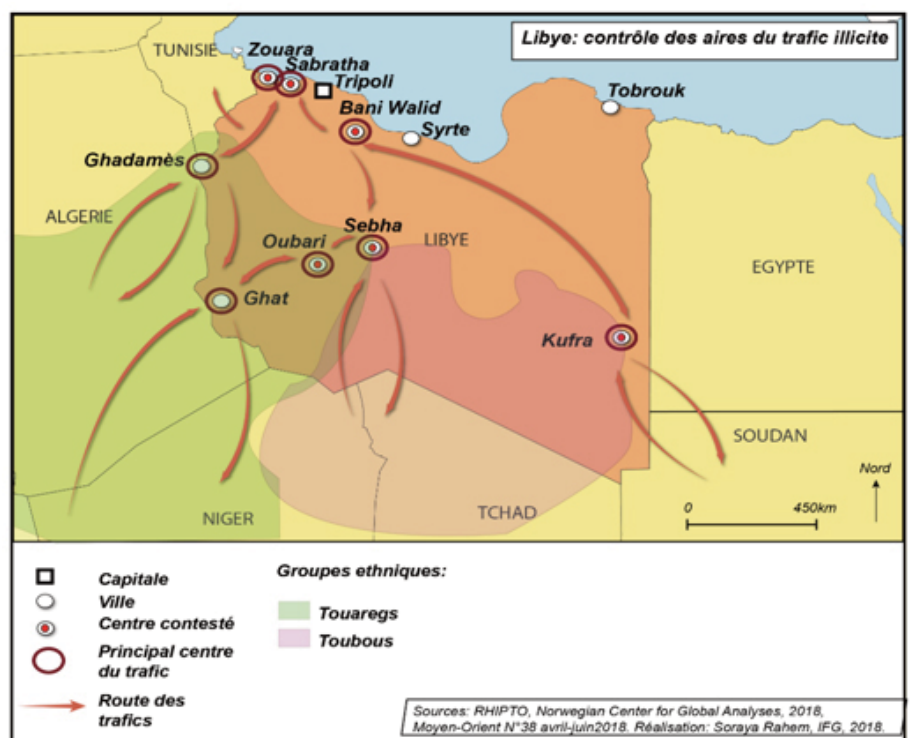
représente la Libye pour des pays plus éloignés et d'autre part d'étudier la construction de stratégies à différents ordres de grandeur.

Outre les lectures effectuées pour mener à bien ce mémoire, deux enquêtes de terrains ont nourri notre étude : l'une en Égypte (deux semaines), l'autre en Tunisie (deux semaines) où nous avons été reçue en accueil scientifique à l'IRMC. Ces voyages ont permis de mener des entretiens avec des citoyens libyens, chercheurs, militaires, diplomates et journalistes. Ce choix a représenté une solution au fait qu'il n'ait pas été possible de se rendre en Libye dû à la situation sécuritaire actuelle.

Notre objet de recherche est fondé sur l'hypothèse que, les dynamiques du conflit libyen, initialement intra-étatiques, dépendent désormais des

enjeux des acteurs régionaux. Lesquels enjeux sont eux-mêmes générés par les manières de voir, les manières de penser ainsi que les intérêts stratégiques des différents acteurs.

Dans le cadre de cette étude sur les représentations et les enjeux régionaux du conflit libyen, un raisonnement géographique établi selon différents niveaux d'analyses est nécessaire : l'analyse diatopique nous a permis de construire une réflexion selon différents ensembles géographiques de différents ordres de grandeurs afin de mettre en valeur l'intensité de l'interdépendance sécuritaire de pays appartenant à une même région. Par ailleurs, une observation diachronique est primordiale pour comprendre les points de vue de chaque protagoniste et pour déceler les enjeux liés à ce



Axes de recherche

conflit : cette étude, se fonde sur un raisonnement historique afin de saisir les aspects contemporains et de déterminer les rivalités de pouvoirs en présence.

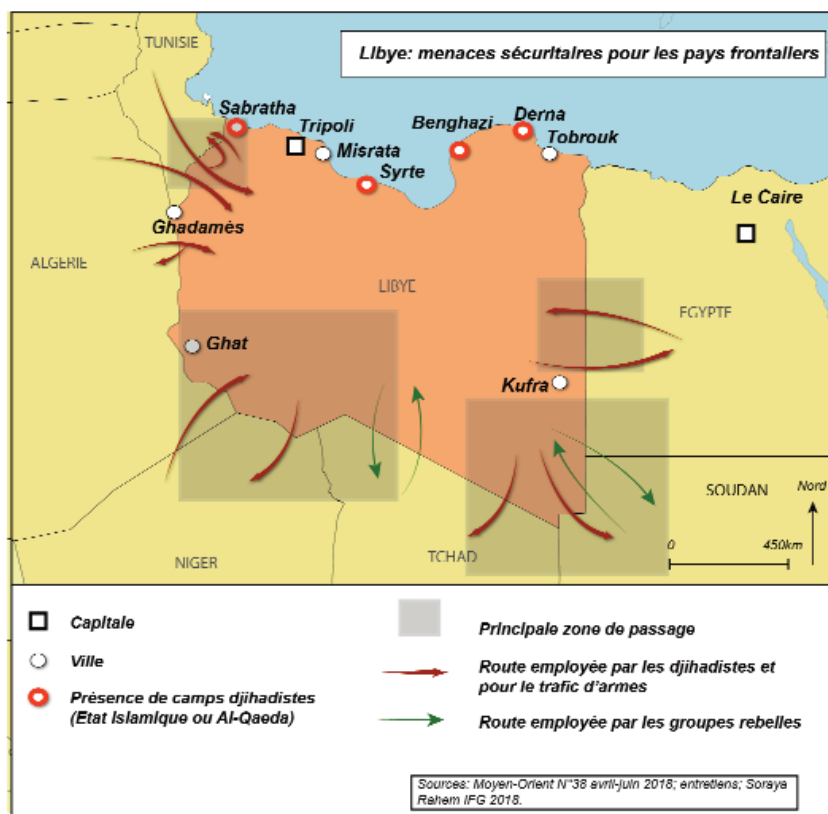
islamistes – empêchent d’avoir une vision claire des antagonismes. On a plutôt l’impression d’un jeu permanent d’alliances et de contres alliances, de tactiques évoluant en

déroulement des bouleversements de la sphère politique permet de dépendre le tableau d’une société libyenne fragmentée : l’année 2014 qui devait annoncer pour le pays la fin d’une période transitoire prolonge finalement et intensifie le processus de rupture (présence de deux gouvernements) engagé à la suite des événements de 2011. Les antagonismes issus du printemps arabe libyen semblent toujours structurer les dynamiques politiques et les animosités au sein du corps social. Certes, les configurations et les mécanismes ont évolué, cependant, les divergences des représentations et des intérêts participent à polariser les rivalités au sein du territoire libyen. Les dynamiques relatives à la sphère politique de 2014 à 2018 ne nous permettent de saisir que partiellement la complexité de la fragmentation des représentations et des intérêts du champ social qui semble profondément marqué par un retour aux identités primaires et à une forte « milicisation ». En effet, le territoire incarne un enjeu primordial et génère de multiples conflits au sein de la guerre civile : l’effondrement de l’économie en Libye participe à consolider une économie parallèle à travers l’emploi des routes ancestrales du commerce caravanier qui traversaient le Nord de l’Afrique. Aussi, les rivalités de pouvoir sont exacerbées par la volonté de certains groupes de dominer les aires stratégiques du commerce de produits de contrebande dans le pays et aux frontières.

À partir de 2014, le conflit se transforme de plus en plus en apparence comme une ou des guerres par procuration. Cette thématique, nous a amené à aborder les aspects historiques, socio-culturels, anthropologiques et géographiques afin d’éclaircir les données géopolitiques du conflit actuel. Bien que le conflit libyen puisse être envisagé à travers le prisme d’une « guerre par procuration », cette considération ne permet pas de mettre en évidence toute la complexité de la situation. D’une part, la multitude des acteurs – tant à l’échelle régionale que locale –, les stratégies et les objectifs que les uns et les autres tentent de poursuivre, l’absence d’institutions, le vide idéologique qui a succédé à la guerre froide – à l’exception peut-être des

fonction des intérêts du moment, que de stratégies ou d’antagonismes idéologiques clairement définis. Ce pragmatisme conjoncturel, la difficulté des acteurs extérieurs à établir des alliances stables, à l’échelon local, tout cela, donne l’impression d’un retour aux seigneurs de guerre. Tout en maintenant notre intérêt pour la notion de guerre par procuration, nous nous sommes intéressés à la manière dont les acteurs eux-mêmes envisagent le conflit, à la notion de menace, ainsi qu’aux pratiques relevant tout de même de l’ingérence ou de la guerre indirecte.

On assiste, durant la période post-printemps arabe, à une polarisation des rivalités politiques et sociales intra-libyennes. Aussi, analyser le



s'agit donc d'étudier un conflit intra-étatique dans sa dimension régionale. Quels sont les enjeux sécuritaires générés par le conflit libyen pour les pays frontaliers et comment ces derniers réagissent-ils face à la menace ?

Il est question d'entrevoir les corrélations existantes entre la présence de mouvements jihadistes, notamment l'Organisation de l'État islamique en Libye et les problématiques sécuritaires que cela peut engendrer pour les pays frontaliers. De plus, la faiblesse du gouvernement libyen face au poids des milices, les inimitiés tribales relatives au contrôle du territoire et la situation économique en Libye sont des éléments ayant, d'une part, favorisé la dispersion en grande quantité d'armes de petit calibre et d'artillerie lourde sur le territoire et, d'autre part, encouragé la déstabilisation de la région. Nous nous intéressons dès lors à montrer comment l'ensemble régional interagit, participe et s'enchevêtre dans les dynamiques sécuritaires libyennes. Les différentes réactions des pays voisins face à la menace libyenne sont finalement à appréhender à travers l'analyse des ressorts socio-politiques et économiques internes propres à chacun, bien que les positions de chaque pays voisin soient biaisées par l'existence d'une frontière commune avec la Libye. Ces multiples représentations mènent *de facto* la plupart des gouvernements étrangers à se positionner en faveur de quelques groupes libyens créant ainsi des alliances de convenances animées par des stratégies communes mais des intérêts divergents.

Nous nous sommes finalement intéressée aux enjeux menant certains pays plus éloignés géographiquement, à s'investir dans le conflit

libyen : l'implication de quelques pays du Golfe (Émirats arabes unis, Qatar) ainsi que de la Turquie dans le tumulte libyen révèle l'importance du domaine idéologico-religieux. L'implication, directe ou indirecte, de ces acteurs dans le conflit est animée par une divergence des représentations quant à la perception de la menace : l'Islam politique est un élément qui, depuis les printemps arabes, incarne un facteur d'instabilité pour certains gouvernements ou apparaît comme un modèle pour

terrain d'affrontement pour ces pays qui cherchent à s'imposer et à étendre leur influence à travers le soutien de certains acteurs libyens. Il s'agit d'étudier les nouvelles dynamiques qui relèvent d'un jeu d'affrontements idéologiques et stratégiques et procèdent à un bouleversement des alliances au Proche et au Moyen-Orient. Par ailleurs, il est question de comprendre que la Libye n'est qu'un terrain de plus permettant aux puissances régionales de s'affronter indirectement et de créer un



© kapitalis.com/tunisie/2016

d'autres et mène *de facto* les États de la région à se positionner et à nouer des alliances.

Notre analyse tend tout de même à relativiser l'enjeu que représente ce champ idéologico-religieux : l'implication de ces puissances étatiques en Libye relève finalement plus d'un jeu de puissance à travers la recherche du meilleur positionnement stratégique (obtenir les marchés de reconstruction et des positionnements militaires pour un accès aux mers). Le conflit libyen apparaît être un

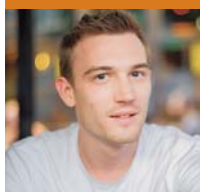
environnement qui leur est favorable donnant ainsi lieu à des ingérences.



© atoo.ci/2017

Composer avec le champ politique post-révolutionnaire en Libye : les réseaux kadhafistes et leur restructuration

Florian Lavaissière



Étudiant à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence en Master 2 Expertise politique comparée (monde arabe et Amérique latine).

La présente recherche a pour objet d'explorer les ruptures et les continuités du Kadhafisme dans La Libye post-révolutionnaire. Plus particulièrement, c'est sur la restructuration de l'ancien régime et de ses réseaux dans un nouvel espace politique qu'elle se focalisera. Il s'agira dans un premier temps de revenir sur le régime politique de la Jamahiriya afin d'en dégager certaines pratiques politiques et dynamiques sociales, certains acteurs ainsi que différents cadres de perception qui se sont imposés sous le règne du Guide libyen et qui perdurent encore. Dans un deuxième temps, par-delà les pratiques et autres héritages institutionnels et symboliques en legs, ce sont les acteurs de l'ancien régime, leur insertion (réinsertion) dans le champ politique actuel qui retiendront notre attention.

La perte du monopole de la violence légitime par les anciennes élites au pouvoir a conduit la Libye à un état de crise extrême. L'ancienne Jamahiriya est en proie à un processus de décivilisation ; l'abaissement des

seuils de sécurité individuelle et collective ainsi que la probabilité d'une exposition à des situations de violence contribue à une réactivation des dispositions agressives et engendre ainsi une spirale de violence dans les rapports sociaux. La milicisation de la société libyenne en est le marqueur le plus significatif depuis la révolution du 17 février 2011 qui mit un terme au règne de Mouammar Kadhafi. Le champ politique libyen se caractérise par d'incessantes luttes internes pour le contrôle des ressources et de l'accès au pouvoir ainsi que par une fragmentation du territoire autour de quelques acteurs qui cristallisent la scène politique (et médiatique) par leur rivalité. De nombreux facteurs concourent à favoriser cet état de crise, pour n'en citer que quelques-uns : la question de la redistribution des ressources, de la rente pétrolière, du nombre d'armes (ALPC) et des milices en circulation, des dynamiques socio-économiques, de la crise économique, des flux migratoires, des interférences étrangères (EAU, Égypte, Turquie...) du manque de légitimité des représentants ou encore du terrorisme. La Jamahiriya et toute la violence symbolique qui la compose n'a jamais tout à fait disparu après la révolution. Au contraire, la Libye actuelle, avec ses protagonistes, semble caricaturer à l'extrême certaines pratiques de l'ancien régime. Ni le clientélisme, ni la corruption n'ont disparu, pas plus que les pratiques criminelles (exécution extra judiciaire, disparitions...), les alliances de circonstance ou les profondes inégalités entre communautés. Les efforts déployés

par la mission des Nations Unies pour la Libye (UNSMIL) ne semblent pas parvenir à instaurer une paix durable et à mettre en œuvre une véritable transition. La temporalité joue ici un rôle aggravant. Après 7 ans de crise, certains Libyens en viennent à regretter la mort du Guide face au vide politique et à l'insécurité. Le temps conjugué aux divisions agit ici comme une structure d'opportunité qui conduit à conférer aux anciens kadhafistes une nouvelle légitimité. C'est cette piste que nous suivrons pour parvenir à identifier les acteurs et les partisans de cet effort de relégitimation et de restructuration des réseaux kadhafistes dans un nouvel espace politique. Mouammar Kadhafi est certes mort mais le régime n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Recomposition de l'espace politique et dynamique sociale

Les travaux d'Arthur Quesnay montrent comment l'espace politique libyen subit une profonde recomposition pendant et après le moment révolutionnaire. Les dynamiques ayant conduit à la chute du dictateur furent d'abord le produit de mobilisations localement situées. Les réseaux sociaux qui se constituèrent dans la reconquête des bastions du pouvoir s'appuyaient plus sur des liens sociaux professionnels et le partage des compétences propres à chaque individu que sur quelques identités primordiales notamment liées au tribalisme. L'insistance du tribalisme comme déterminisme social et élément structurant du champ politique libyen traduit en réalité une

lecture biaisée des configurations sociales révolutionnaires et post révolutionnaires, si l'on s'en réfère aux enquêtes de terrain menées par Arthur Quesnay entre 2011 et 2013. Cette nouvelle configuration obéit à une logique qui donne la primauté du local sur le national. Avec la chute du gouvernement central et l'arrivée au pouvoir du CNT (conseil national de transition), cette configuration persiste

d'autonomisation des entités locales et des individus s'est imposé. Cette autonomisation des entités locales comme substitut à un organe central fragilise la construction d'un réel consensus politique sur l'avenir de la Libye. Structurellement, elle exacerbe les tensions communautaires en entraînant une politique économique de prédation avec pour unique objectif d'assurer la survie du groupe. Le vide

les inégalités et les tensions communautaires. En outre, ces nouvelles élites tendent à mobiliser le référentiel politique de façon à légitimer leur activité économique ou pour simplement profiter de fonds étrangers. Ainsi, leur rôle politique sert parfois uniquement de façade pour couvrir d'autres activités économiques légales ou illégales (trafic d'armes, commerces transfrontalier, investissement à l'étranger dans l'immobilier, esclavagisme...). À cet égard, le parcours d'Abdel Hakim Belhaj semble particulièrement représentatif de cette caste des « nouveaux seigneurs » qui s'appuient sur leur capital révolutionnaire et cette nouvelle configuration politique pour s'enrichir personnellement.

Pour résumer, le champ politique libyen actuel s'articule donc autour d'entités locales en concurrence économique et politique sur fond de tensions communautaires. Deux centres de pouvoir majeurs coexistent actuellement en Libye ; Est (autour du Maréchal Haftar – LNA) et Ouest (incarné par Favez Sarraj – GNA). Néanmoins, la fluidité des alliances et la fragilité des loyautés ne leur confèrent qu'une influence limitée même dans leur sphère de pouvoir respective. Les dynamiques socio-économiques de cet espace ne semblent pas avoir significativement évoluées depuis les Accords de Skhirat (Maroc, 2015). La seule évolution notable ne se situant que dans la polarisation du débat Ouest/Est qui découle de ces accords. Face à cette nouvelle configuration de l'espace politique, comment les réseaux kadhafistes parviennent-ils à se restructurer dans le champ politique, et avec quelle force ? Quels soutiens ? Que peut-on attendre d'un éventuel retour de Saif al-Islam (fils de M. Kadhafi) sur le devant de la scène politique ?



© caminteresse.fr/economie-societe

et s'ancre durablement dans l'espace politique. Cette dichotomie du local et du national a été rendue possible du fait de l'existence de deux références politiques issues de l'ère Kadhafi : les réseaux de solidarités informels et les canaux officiels de l'État. Face au vide politique et à l'absence de coordination nationale et de consensus sur l'avenir du pays, un processus

laissé entre l'espace national et les entités locales est ainsi l'enjeu d'une lutte intense pour l'accès au pouvoir et aux ressources. Cette configuration bénéficie aux acteurs disposant du meilleur capital social et économique qui exploitent ce désordre à leur propre fin. La captation brutale des ressources par ces « nouveaux seigneurs » alimente invariablement



© letemps.ch

« Voix de la rue, voix des urnes » : par delà le compartimentage disciplinaire entre politique contestataire et politique instituée

Ce séminaire, sous-titré « Entre spécificités des cas et universalité des approches » coordonné par Amin Allal, a pour ambition de comparer les approches, faire dialoguer des expériences de recherches sur des objets des sciences sociales du politique mais aussi de partager une réflexion sur le choix de ces approches. C'est dans ce cadre que Mounia Bennani Chraïbi, directrice de l'Institut d'études politiques, historiques et internationales de Lausanne (IEPHI) et Choukri Hmed, maître de conférences en science politique à l'Université Paris Dauphine et chercheur à l'Institut de recherche interdisciplinaire en science sociale (IRISSO), étaient invités à discuter des formes conventionnelles et non conventionnelles ainsi que de cette séparation de la sphère politique.

Mounia Bennani Chraïbi a ainsi souligné que les sciences sociales ne se sont pas toujours intéressées à ces questions-là. Celle-ci se souvient d'avoir travaillé sur la jeunesse et son rapport au politique à une époque où la focale était mise sur les questions de résilience et d'autoritarisme entre autres. A cela s'ajoute deux problèmes : l'un est d'ordre épistémologique (c'est-à-dire que l'on suppose que le rôle de la science politique est de prédire, la question s'est notamment posée avec les événements de 2011) ; l'autre repose sur le fait de se concentrer sur un sujet « à la mode » et occulte donc tout ce qui se passe en marge de cela.

La difficulté réside dans le fait que la politique n'est pas l'arène dans laquelle tout se joue, il y a un désintérêt pour ce domaine mais il s'agit de comprendre quelles sont ces sphères dans lesquelles le politique intervient. La question de

l'exception marocaine par exemple, reposait sur une accumulation de savoirs orientalistes. Il demeurait l'idée que l'islam marocain était spécial et c'est à ce titre qu'il a été muséifié. En 2011, ce discours réapparaît. La monarchie marocaine a survécu aux putschistes, à la colonisation. Or, il y avait une lutte au quotidien pour se réajuster aux enjeux

diversification dans les formes d'occupation de la rue y compris dans le Rif. Il y a des mouvements de protestation qui brouillent les frontières et aboutissent à des coalitions. Plutôt que la notion de « champ » empruntée à Pierre Bourdieu, le terme de « configuration » de Norbert Elias semble ici plus adapté. Cela permet en effet de saisir les acteurs dans leurs actions, leurs relations, tout en conservant leur caractère changeant. La « configuration » permet de dépasser le côté « c'est dans l'ADN » comme l'a dit Mounia Bennani Chraïbi, cela permet de réintroduire de la contingence dans les actions tout en sachant que des déterminismes agissent. Cette notion permet de considérer les effets structurants qui participent aux reconfigurations, aux restructurations des individus.

Choukri Hmed, quant à lui, a tenté de comprendre comment différents groupes sociaux se sont retrouvés dans l'action politique et comment ces mouvements se sont investis en situation politique. Pour voir cela, il ne faut pas trop compartimenter politique institutionnelle et informelle. La révolution tunisienne a été l'occasion d'accéder à de nouveaux terrains et toute révolution consiste en un transfert du pouvoir institutionnalisé par les politiques au peuple. Les politiques apposent au peuple des termes liés au désordre, au chaos, au tumulte en matière de politique. Il est fréquent que les politistes, en travaillant au contact des politiques, reprennent leurs catégories. Dans les faits cette dichotomie est beaucoup plus floue : les événements de la Kasbah 1 ont été un moment de coalition de différents groupes contre l'État et ont été l'occasion de proposer



de pouvoirs se joue. Il existe des outils pour expliquer cela sans tomber dans une vision cyclique. Après le protectorat il y a eu une violence extrême, un quadrillage des catégories et pas simplement par la clientélisation. Le jeune, le lettré, l'ouvrier, le fonctionnaire s'expriment dans les grandes villes de différentes manières. Dès la fin des années 1990 la libéralisation s'accélère et l'on voit simultanément des protestations se dessiner. L'on constate aussi une

de nouvelles règles du jeu politique. Une négociation entre les acteurs du nouveau champ politique et de l'ancien s'est alors mise en place. Les règles du jeu politique peuvent toujours être remodelées, elles ne sont pas figées.

Il est en tout cas compliqué d'appliquer des catégories sociales bourdieusiennes à la française en Tunisie. Peut-on réellement parler en termes de capital financier et de capital symbolique en Tunisie ? De même, ce dernier considère qu'il est difficile de faire l'économie du temps passé avec les acteurs pour en comprendre les actions et ce qui les meuvent.

Trois pays échapperaient à la vision occidentale des pays arabes : la Liban, la Tunisie et le Maroc. La question c'est pourquoi. Pourquoi les événements de janvier 2011 ont-ils généré moins de morts qu'en Égypte par exemple ? Pourquoi y a-t-il ce pouvoir du peuple en Tunisie ? La réponse rapide consisterait à dire que la Tunisie est un pays avec un plus fort taux de scolarisation, et ce depuis l'ère bourguibienne. Or il faut réintroduire des catégories d'entendement là-dedans et les catégories des acteurs eux-mêmes. Le capital symbolique n'a pas la même structure en Tunisie et en Égypte ; par

exemple être chômeur n'y signifie pas la même chose. De même pour la désignation de « diplômé ». En Tunisie plus vous êtes diplômés plus vos chances sont grandes d'être chômeur tandis qu'en France le diplôme est ce qui protège du chômage. Il y a des importations du Nord vers le Sud mais de la même façon il y a des importations du Sud vers le Sud et du Sud vers le Nord. Le mouvement « nuit debout » en est par exemple une émanation. L'important réside donc dans le fait de faire du transnational et du terrain.

Pour étudier le rapport au politique, faut-il une spécialisation ? Quels sont les espaces d'observation du politique ? Il s'agit de la question de l'objet d'étude comme un outil heuristique. Quelles sont les alternatives à ces catégories françaises ? Autant de questions venues de l'audience.

À cela, Monia Bennani a répondu que l'on ne peut pas faire n'importe quoi n'importe quand et adapter le même protocole à tous les contextes. Mais, qu'en revanche, elle avait eu la chance d'avoir le temps. Partir de ces actions pour rencontrer différents acteurs et les rencontrer à différents moments. Il ne faut pas nécessairement être politiste pour étudier le politique. Il y a de

l'économie du politique, de l'anthropologie du politique. Il faut un dialogue transdisciplinaire. Il y a des acteurs qui ont acquis une légitimité dans une autre arène et le reconvertissent dans une sphère politique instituée. Il s'agit d'un processus de légalisation. Avec la libéralisation il y a des redéfinitions et il y a des apprentissages. Les sciences sociales sont dans le viseur du politique. Il faut le rappeler quand il s'agit de la production ou non des catégories du politique et du référentiel. Il faut aller au-delà de ces catégories oriental/occidental parce qu'il y a des circulations. La production du savoir en Occident est finalement très hétérogène. En Égypte cela part du Caire pour aller vers les périphéries. En Tunisie c'est l'inverse et il y a du rural dans la ville et des centres urbains dans le rural.

Chokri Hmed a souligné que la science politique n'existe pas, il s'agit de sciences sociales du politique. Le remodelage de la relation gouverné/gouvernant est cependant pertinent. Les approches ne sont pas opposées. Parler de jeunesse ne signifie pas grand-chose tant il y a hétérogénéité.

Louise Favel

IRMC INFOS

Départs

Nous remercions chaleureusement pour leur travail et leur implication et souhaitons une bonne continuation à deux chercheurs post-doctorants et une volontaire internationale en administration (VIA) qui ont quitté l'IRMC au cours du troisième trimestre 2018 :

- **Louise Favel**, VIA en charge de la coordination de projets scientifiques et de la recherche de financements (2016-2018).
- **Enrique Klaus**, ancien chercheur MAEDI à l'IRMC pendant 3 ans où il a conduit le programme *Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb* (2014-2017) puis chercheur post-doctorant CNRS dans le cadre de l'ERC Tarica (2017-2018).

- **Chiara Loschi**, ancienne boursière IRMC (2014) puis doctorante associée à l'IRMC (2014-2016) puis chercheure post-doctorante dans le cadre du programme Horizon 2020 EUNPACK (2017-...).

Arrivée

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle boursière d'aide à la mobilité internationale (AMI) qui aura notamment la charge de la coordination de l'atelier doctoral de l'IRMC :

- **Arbia Selmi**, doctorante EHES en sociologie « *Les mobilisations des femmes pour l'accès aux responsabilités syndicales en Tunisie post-révolutionnaire* », sous la direction de Sophie Pechic (Centre Maurice Halbwachs).

L'exception tunisienne Variation sur un mythe

Le thème de *L'exception tunisienne* défie le temps. Il s'inscrit dans une longue tradition, sous la plume des auteurs les plus divers. Il a magnifié le projet de modernisation autoritaire de Bourguiba. Après avoir connu une relative éclipse durant les vingt-cinq années de dictature de Ben Ali, il fait de nouveau florès depuis le soulèvement populaire de 2011. Il a désormais pour principal référent, non plus le développement, mais la démocratisation.

Aujourd'hui comme hier, l'exception tunisienne n'est qu'un mythe. Exception en quoi et par rapport à quoi ? La question, lorsqu'elle est posée, s'en tient à des ensembles improbables : le monde arabe ou les « printemps arabes ». Biaisée, elle contient déjà la réponse, à vrai dire une lapalissade qui découvre un pays arabe *pas comme les autres*. Le truisme présuppose que ces « autres » constituent une totalité et

permettent de discerner une règle générale à laquelle la Tunisie dérogerait. Ce qui précisément ne va pas de soi.

Le mythe procède d'abus ou de commodités de langage, qui figent, voire essentialisent, des particularités.



Il entretient une méprise sur la spécificité. En tant que telle, la spécificité n'est pas synonyme d'exception, sauf à considérer que tous les cas sont exceptionnels en raison de leur spécificité ou à méconnaître qu'ils sont tous spécifiques.

Prendre la Tunisie au sérieux suppose de la démythifier et corrélativement de dissiper les malentendus sur l'espace arabe. Celui-ci ne préjuge pas d'un rapport au politique qui serait typiquement arabe. L'idée d'une *espèce* politique arabe relève de la chimère, voire de la contrefaçon.

La Tunisie constitue certes un cas d'espèce, mais d'une espèce d'enjeux et de problèmes irréductibles à une fantasmagorie arabité politique. Il s'agit, en l'occurrence, de l'institutionnalisation, condition nécessaire mais non suffisante de la démocratisation.

Ces questions ont inspiré nombre de travaux de Michel Camau. Il réunit ici, en un ouvrage, sept articles, dont deux inédits, rédigés entre 2003 et 2017. Ils constituent autant de jalons thématiques d'une démarche de démythification de l'exception tunisienne. L'auteur table sur leur cohérence intrinsèque, en dépit des changements de contexte, de la diversité des objets et des évolutions de sa propre réflexion. Le dessein de les regrouper relève d'une nouvelle étape de pensée.

Michel Camau est un universitaire français, Professeur émérite des universités, spécialiste du monde arabe et musulman. Il a dirigé l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Aix-en-Provence), l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (Tunis et Rabat), et a enseigné à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il a publié et dirigé plusieurs ouvrages sur la Tunisie et le Maghreb. Ses travaux portaient sur la question de la démocratie et de l'autoritarisme, ainsi que sur ses occurrences dans le monde arabe.



► **8-10 novembre 2018, Meknès Maroc**
Séminaire organisé par le Réseau FONCIMED, Réseau de Recherche et d'Echanges sur le Foncier Méditerranéen, en collaboration de l'Université Moulay Ismail

L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation

► **9 novembre 2018, IFT**

Soirée débat sur *Le centenaire de la Grande Guerre* suite à la projection d'un film Avec **Habib Kazdaghli**, professeur d'histoire contemporaine, **Ali Ait Mihoub**, maître-assistant, Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine et **Oissila Saaidia**, directrice de l'IRMC

► **10-13 novembre 2018 Constantine**

Journées de l'IRMC à Constantine, à l'Université de Constantine 3
Coordination et participation : **Oissila Saaidia**, **Betty Rouland**, **Monia Lachheb**, **Hend Ben Othman**, **Kmar Bendana**, **Nassima Mekaoui**, **Marc Andre**, maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Rouen

► **12-14 novembre 2018, Hôtel Sidi Bou Said**

Migrations

Rencontre organisée en partenariat avec l'ORIENT XXI avec les journalistes spécialisés sur le dossier Migrations

► **14 novembre 2018**

Café-débat organisé en partenariat avec l'Institut Pasteur Tunis

La science, ça sert à quoi ?

Coordination : **Betty Rouland**

► **16 novembre 2018 IRMC**

Conférence organisée en partenariat Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines (LAAM)
Régionalisme moderne chez Jacques Marmey : Lycée de Carthage 1949-1957

Intervention : **Alia Bel Haj Hamouda**, architecte, enseignante à l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU)

► **17 novembre 2018, IRMC**

Cycle chantiers d'écriture, organisé en

partenariat avec le Centre d'Anthropologie Africaine (CAA) de Sousse
Coordination : **Kmar Bendana** (ISHTC) et **Khaoula Matri**, Centre d'Anthropologie Africaine de Sousse, chercheurs associées à l'IRMC

► **19 novembre 2018, IFT**

Présentation de l'ouvrage *Du goût de l'autre. Le cannibalisme dans tous ses états*

par **Mondher Kilani**, anthropologue, professeur à l'université de Lausanne
Discutant : **Imed Melliti**, professeur de sociologie, Institut supérieur des sciences humaines, chercheur associé à l'IRMC

► **21 novembre 2018 à l'IRMC**

Conférence *Le cannibalisme comme métaphore de l'humain* autour de l'ouvrage

Goût de l'autre : fragments d'un discours cannibale par l'auteur **Mondher Kilani**, anthropologue, professeur à l'université de Lausanne
Discutant : **Pierre Noël Denieuil**, directeur de recherche au CNRS, sociologue, ancien directeur de l'IRMC

► **29 et 30 novembre 2018, IEP Grenoble**

6^{èmes} Journées internationales consacrées aux évolutions en cours en Méditerranée et au Moyen-Orient organisées par l'IEP-Grenoble

Maroc et Tunisie : entre transitions politiques, mutations sociales et recompositions régionales

Participation : **Kmar Bendana**

► **3 décembre 2018, IFT**

Présentation de l'ouvrage organisée en partenariat avec l'IFT

Généraux, gangsters et jihadistes : histoire de la contre-révolution arabe

par l'auteur de **Jean-Pierre Filiu**, historien et politologue professeur à Sciences Po, Paris

Discutante : **Kmar Bendana**, professeur d'histoire Université de La Manouba, chercheuse associée à l'IRMC

► **3-4 décembre 2018, Hôtel Belvédère Fourati, Tunis**

Journées organisées en partenariat l'IFPO, l'IRISSO, le CJB et l'IRIS

Saisir le transnational dans les mondes arabes contemporains. Objets, méthodes

et terrains

Coordination : **Amin Allal**

► **6-8 décembre 2018, Faculté des lettres, des arts et des humanités de La Manouba**

Colloque international organisé en partenariat avec le Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines (LAAM)

Université de La Manouba

Architectes, ingénieurs, entrepreneurs et artistes décorateurs italiens au Maghreb

► **10-13 décembre 2018, Faculté de droit et de sciences politiques de Sousse**

Ecole doctorale organisée en partenariat avec la Faculté de droit et de sciences politiques de Sousse

Genre et marginalités au Maghreb Perspectives pluri-disciplinaires

Coordination : **Monia Lachheb**

► **15 décembre 2018, IRMC**

Cycle chantiers d'écriture, organisé en partenariat avec le Centre d'Anthropologie Africaine (CAA) de Sousse

Coordination : **Kmar Bendana** (ISHTC) et **Khaoula Matri**, Centre d'Anthropologie Africaine de Sousse, chercheurs associées à l'IRMC

► **17 janvier 2019**

Séminaire de recherche de l'IRMC, *Migrations mobilités et circulations Sud-Sud*

Intervention : **Mohamed Berriane**, géographe, professeur émérite de

l'Université Mohammed V de Rabat

Coordination : **Betty Rouland**

► **18-19 janvier 2019 IRMC**

Journées d'études de l'IRMC
Approche des sexualités en sciences sociales

Participation : **Christelle Taraud**, historienne, spécialiste de l'histoire contemporaine du Maghreb et de l'histoire des femmes, **Christophe Broqua**, chargé de recherches au CNRS,

Institut des Mondes Africains (IMAF), **Christelle Hamel**, chargée de recherche,

Institut national d'études démographiques (INED)

Coordination : **Monia Lachheb**

Calendrier scientifiques

► 19 janvier 2019, IRMC

Cycle chantiers d'écriture, organisé en partenariat avec le Centre d'Anthropologie Africaine (CAA) de Sousse
Coordination : **Kmar Bendana** (ISHTC) et **Khaoula Matri**, Centre d'Anthropologie Africaine de Sousse, chercheuses associées à l'IRMC

► 21 janvier 2019, IFT

Présentation d'ouvrage
Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon,
Par les auteurs **Vincent Geisser**, chargé de recherche au CNRS, politologue et

Sociologue à l'IREMAM et **Amin Allal**, chercheur au CNRS en affectation à l'IRMC, politologue

► 22 janvier 2019, Hôtel Belvédère Fourati, Tunis

Présentation d'ouvrage
L'exception tunisienne : variations sur un mythe
Par l'auteur **Michel Camau**, professeur des Universités émérite de sciences politiques, IREMAM
À l'IREMAM, ancien directeur de l'IRMC

► 23 janvier 2019, IRMC

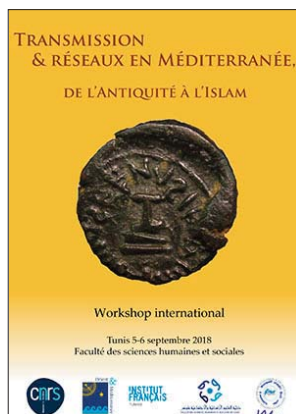
Présentation d'ouvrage
Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?
Par les auteurs **Vincent Geisser** et **Amin Allal**

► 28 janvier 2019, IFT

Conférence **Les politiques culturelles**
Intervention : **Sonia M'BAREK**, enseignante chercheuse, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et **Bénédicte DUMEIGE**, directrice du bureau de conseil en stratégie artistique & culturelle

AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR OU EN PARTENARIAT AVEC L'IRMC

5-6 septembre Tunis, Faculté des sciences humaines et sociales



Colloque international : Transmission et réseaux en Méditerranée, de l'Antiquité à l'Islam

17-22 septembre 2018 Cotonou, Bénin



3^{ème} saison de l'école doctorale itinérante organisée par l'IRMC, Paris-Sorbonne Lettres (PSL), l'AFD et avec le soutien du CJB au Maroc, l'Université d'Abomey-

Calavi à Cotonou, le SCAC Mali, le CNRS, l'IRISSO. Thème : **Approche critique de l'Afrique. Confrontation, circulation et globalisation des savoirs.**
Coordination : Jérôme Heurtaux (chercheur associé à l'IRMC et directeur du CEFRES à Prague) et Louise Favel (chargée de projets à l'IRMC)

29-30 septembre Tunis (fermé au public)



Workshop **Cross-border reproductive care in the Maghreb** avec Irène Maffi (professeur à l'Université de Lausanne), Imen Jaouadi (Maître assistante l'ISCCB Université de Carthage) et coordonné par Betty Rouland

25-26 septembre Berlin, Allemagne

Co-organisation d'un workshop international par l'ERC Tarica : **The Land Question in North Africa in an Era of Global Resource Grabs and Ecological Crisis** avec la participation d'Alia Gana.

11 octobre Tunis, IRMC (fermé au public)



Atelier méthodologique avec Jean Yves Le Talec intitulé **Enquêter sur l'intime** et coordonné par Monia Lachheb.

11-12 octobre Tunis, Tunisie
Séminaire de l'ERC Tarica sur le(s) modèle(s) de développement en Tunisie à l'hôtel Sidi Bou Saïd avec l'intervention d'Alia Gana.

Échanges et Dons

Un récent accord entre l'IRMC et la Faculté des sciences humaines et sociales de Sousse (FSHSS) réactive la politique d'échange entre la bibliothèque de l'IRMC et le centre des publications de la FSHSS. Ainsi, les deux institutions ont tous deux donné et reçu respectivement plusieurs publications. Ces dernières, couvrent plusieurs spécialités (histoire, archéologie, littérature, géographie, sociologie, anthropologie, linguistique...), et s'étalent de l'Antiquité à nos jours. Tous nos remerciements aux personnes ayant facilité l'échange.

Sélection de quelques publications :

بورقبيبة توفيق

من المحلي إلى الكلي : دراسة في الممارسات الترابية و الشبكية للهجرة الدولية : الجماعة المساكينية نموذجا. - سوسة: كلية الآداب والعلوم الإنسانية بسوسة : دار الإتحاد للنشر و التوزيع، 2018.

Cote: M 33114

جراد، المهدي

تجار - سوسة : دار الإتحاد للنشر و التوزيع : كلية الآداب و العلوم الإنسانية بسوسة، 2017.

Cote: M 33120

BOUJARRA Ahmed ; AYACHE Fethi

Le complexe lagunaire de Ghar el Melh : les métamorphoses d'un géosystème côtier - .Tunis : Latrach .éd., 2017 -

Cote: M 33138

JERAD Mehdi. Ed.

(Les relations diplomatiques de la Tunisie en temps de crises : XVIe - XXe siècles) : actes de la journée d'étude organisée à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse le 19 février 2013 = العلاقات الدبلوماسية للبلاد التونسية زمن الأزمات : ق 16 - ق 20 : أعمال اليوم الدراسي الذي نظمتها كلية الآداب = 2013 - Sousse : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, 2015 -

Cote: M 33125

JERAD Mehdi. Ed. ; BOUBAKER Sadok. Préf.

[Hommage : Noureddine, Ali]

Justice , politique et société : recueil d'études en hommage à Ali Noureddine =

القضاء ، السياسة و المجتمع : نصوص مهداة إلى الأستاذ علي نور الدين

Tunis : Latrach .éd., 2017-

Cote: M 33131

JERAD Mehdi. Ed.

Colloque international (Sousse ; 2015)

Le cérémonial dans les sphères politiques et religieuses à travers les âges : actes du colloque international du département d'histoire , 19 - 21 novembre 2015 = المراسم و الطقوس في الأواسط السياسية و الدينية عبر العصور : أعمال الندوة العلمية الدولية التي نظمها قسم التاريخ بكلية الآداب و العلوم الإنسانية بسوسة أيام 19 و 20 و 21 نوفمبر 2015.

Tunis : Latrach .éd., 2017 -

Cote: M 33133



MRABET Adellatif. Ed.

Colloque international (3 ; Sousse ; 2016)

Le peuplement du Maghreb antique et médiéval : actes du troisième colloque international ,
Sousse 05 , 06 et 07 mai 2016 =

التعمير ببلاد المغرب في العصور القديمة و الوسيطة : أعمال الندوة الدولية الثالثة ، سوسة 05 ، 06 و 07 ماي 2016 .

-Sousse : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, 2017

Cote: G 33150

Les dons

La bibliothèque accepte les dons de livres, de périodiques et de thèses soutenues qui viennent enrichir ses collections. Les dons constituent une façon pour la bibliothèque de développer ses collections; à condition, qu'ils répondent aux mêmes critères de choix que les documents acquis par les processus réguliers.

Je remercie vivement les personnes ayant pensé à déposer à la bibliothèque.

Pour plus d'informations, contactez : bibliotheque@irmcmaghreb.org

Sélection d'ouvrages reçus en don

ALLAL Amin. Dir. ; CATUSSE Myriam. Dir. ; EMPERADOR BADIMON
Montserrat. Dir. ; SIMEANT-GERMANOS Johanna. Postf.

Quand l'industrie proteste : fondements moraux des (in)soumissions
ouvrières. - Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2018 . - (Republica).-

Cote: M 33167



ALLAL Amin. Dir. ; GEISSER Vincent. Dir.

Tunisie : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ? . - Paris : CNRS
éd., 2018-

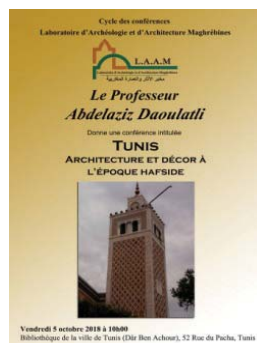
Cote: M 33206

AMMAR Leïla

: 1835-1935. - Tunis : Centre de Publication Universitaire : Laboratoire
archéologie et architecture maghrébines, 2017. - (Collection. architecture,
urbanisme et beaux-arts).

Texte remanié de Th. doct. : Archi. : Paris 8 : 2007. -

Cote: G 33152



FERJANI Saloua

AMMAR Leïla. Préf.

Les places publiques à Tunis pendant la période du protectorat (1885-1956) : naissance, essor et
prémises de disparition. - Tunis : Centre de Publication

Universitaire : Laboratoire archéologie et architecture maghrébines, 2017. - (Collection.
architecture, urbanisme et beaux-arts).-

Cote: M 33153

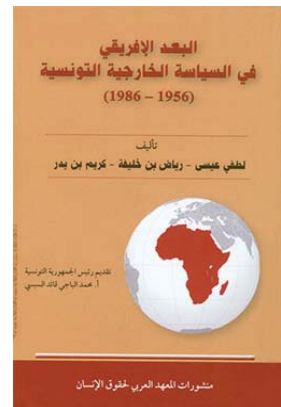
KHALIL Jamel. Dir.
. - Casablanca : LADSIS, 2018 DL. - (Collection. Recherche).-
Cote: M 33159



KHALIL Jamel. Dir.
Etre déficient visuel à l'université Hassan II de Casablanca : Accessibilité aux filières de l'enseignement supérieur et perspectives d'autonomie. – Casablanca: LADSIS, 2018 DL. - (Collection. Recherche).-
Cote: M 33161

SPEZIALE Salvatore
ALLEGRA Lucciano. Préf.
Il contagio del contagio : circolazione di saperi e sfide bioetiche tra Africa ed Europa dalla peste nera all'AIDS . - Reggio Calabria : Città del sole ed., 2016.
Cote: M 33213

عيسى لطفى ; بن خليفة رياض ; بنيدر خليفة
قائد السبسي، محمد الباجي. تقديم
البعث الإفريقي في السياسة الخارجية التونسية - 1956 - 1986 : تونس: منشورات المعهد العربي لحقوق الإنسان، 2017.
Cote: M 33110



Thèses :

BEN MAHFOUDH Hend
Paysage, patrimoine et identité, le cas de la ville de Tunis
Th. de doct. : Géogr..Aménag. : Toulouse 2 : 2006. -
Cote: G 33155

بلحاج فتحية
تونس. كلية العلوم الإنسانية و الإجتماعية بتونس. مدرسة الدكتوراه البنيات و النظم و النماذج و الممارسات في الآداب والعلوم الإنسانية و الإجتماعية الإستعمار الفرنسي و التراث التونسي : 1881 – 1956. - أطروحة دكتوراه : التاريخ المعاصر : كلية العلوم الإنسانية و الإجتماعية بتونس، تونس. 2017.
Cote: G 33204

Sélection d'ouvrages nouvellement acquis par la bibliothèque

BACCOUCHE Hédi
En toute franchise : témoignage d'un militant pour l'indépendance et le développement de la Tunisie. - Tunis : Sud. Ed., 2018-
Cote: M 33174



ABDELHAMID Maha ; ELFARGI Amel ; WAER Moutaa Amin El MELLITI Imed. Préf.
Etre noir , ce n'est pas une question de couleur : rapport d'enquête : les représentations du racisme chez les noirs de Tunisie =

العنصرية بين المأتى والمجتمع و اللون : تقارير حول تمثيلات العنصرية لدى المتساكنين السود في تونس.-

Tunis : Nirvana, 2017.

Cote: M 33193

BEN ABDESSELEM Sélim

de l'Assemblée nationale constituante vécues de l'intérieur.. -

Tunis : Nirvana, 2018 cop.-

Cote: M 33201

BEN ABDESSELEM Sélim

La parenthèse de la constituante Tome II. De la fracture au compromis :
genèse de la constitution tunisienne entre deux campagnes électorales
chroniques de l'assemblée nationale constituante vécues de l'intérieur.. -

Tunis : Nirvana, 2018 cop.-

Cote: M 33202

BEN HAMOUDA Hakim

La révolution , un désir d'émancipation. - Tunis : Arabesques, 2018-

Cote: M 33182

BEN REJEB Bourguiba

La méprise démocratique Tunisienne. - Tunis : Latrach éd., 2018-

Cote: M 33187

CHAUDAT Philippe. Dir. ;

LACHHEB Monia. Dir. ; RACHIK Hassan. Préf.

Transgresser au Maghreb : La normalité et ses dépassements . -

Tunis : IRMC : Karthala, 2018 DL. - (Hommes et sociétés).-

Cote: MS 33158

CHADLI, Amor

La vérité dévoilée. - Tunis : A. Chedli (Tunis : Simpack), 2018-

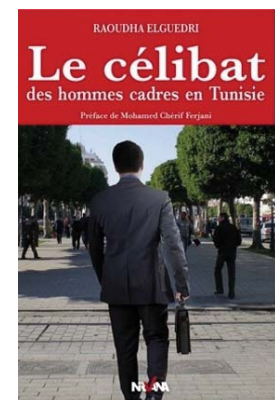
Cote: M 33189

ELGUEDRI Raoudha

FERJANI Mohamed-Chérif. Préf.

Le célibat des hommes cadres en Tunisie : vécus et défis d'une
individualisation problématique. - Tunis : Nirvana, 2017-

Cote: M 33194



GALLALI Tahar
DJEJBAR Ahmed. Préf.
La seule révolution qui vaille.... - Tunis : Nirvana, 2017-
Cote: Br 33199

GRAMI Amel
BARBOUCHE Mohamed Salah. Trad.
L'apostasie dans la pensée islamique moderne traduit de l'arabe par
Dr. Mohamed Salah Barbouche et Femmes et apostasie en islam texte inédit
rédigé en langue
française. - Tunis : Nirvana, 2018-
Cote: M 33195



GODELIER Maurice
LUSSAULT Michel. Interv.
La pratique de l'anthropologie : du décentrement à l'engagement. - Lyon : Presses universitaires
de Lyon, 2016 DL-
Cote: Br 33104

HADDAD Mustpha El
Chronique de la violence politique sous la "troïka" : de janvier 2012 à
décembre 2014. - Tunis : Ed. Arabesques, 2018-
Cote: M 33181

KERROU Mohammed. Ed.
Abdelkader Zghal l'homme des questions : Hommage à Abdelkader Zghal
5 avril 1931 - 22 février 2015, textes réunis et introduits par Mohamed
Kerrou. - Tunis : Cérès éd., 2017. - (Essais. Cérès).-
Cote: M 33173



KHELIFI Lilia
REDISSI Taoufik. Préf.
Les ivoires à Carthage à l'époque phénico-punique. - Tunis : Latrach éd., 2017-
Cote: M 33156

M'RAD Hatem. Dir.
TUNISIE. Association tunisienne d'études politiques-(ATEP)
Transitions arabes : révoltes, gouvernance et géopolitique. - Tunis : Nirvana, 2018 cop.-
Cote: M 33200

MEDDEB Radhi

Le désenchantement du jasmin : propos économiques et politiques par

Radhi Meddeb-

Cote: M 33188

MRABET Abdellatif. Ed.

Colloque international (4 ; Sousse ; 2017)

Vie et genres de vie au Maghreb antiquité et moyen âge : actes du

quatrième colloque international Sousse 04 , 05 et 06 mai 2017 =

أنماط العيش ببلاد المغرب في العصور القديمة و الوسيطة : أعمال الندوة الدولية الرابعة سوسة

Sousse : Faculté des Lettres et des Sciences - 06 ماي 2017 و 05 ، 04

Humaines de Sousse, 2017.

Cote: G 33149

NACCACHE Gilbert

Ana...chroniques : souvenirs des dernières années du vingtième siècle et un peu au-delà. - Tunis :

Chama éd., 2017-

Cote: M 33186

SAIDANE Ali

La saga du Mezoued en Tunisie : plus d'un demi siècle de mézoued en Tunisie. - Tunis : Sindbad,

2018. - (Patrimoine).-

Cote: M 33190

SEKLANI Mahmoud

Histoire des faits et de la pensée démographique du monde arabo-musulman : de l'Hégire jusqu'à l'installation de l'empire Ottoman 622 à 1453. - Tunis : Ed.

Arabesques, 2018-

Cote: M 33185

SGHARI Jalloul

Tunisie postrévolutionnaire : urgences en suspens plan économique et social. - Tunis : Nirvana,

2018-

Cote: M 33198

SIARI-TENGOUR Ouanassa. Coord.

ALGERIE. Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle -

CRASC (Oran). Division de recherche

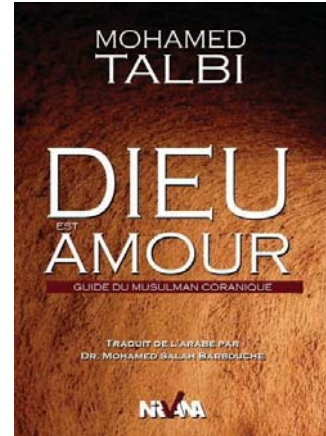
Résistance algérienne : histoire et mémoire 1945-1962. - Oran : Ed.

CRASC, 2017 DL-

Cote: M 33154



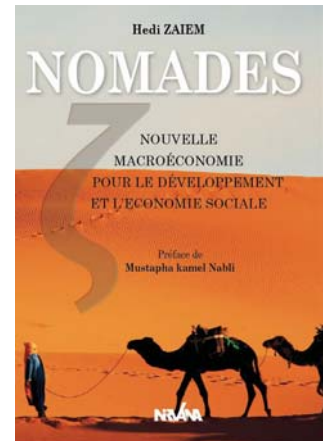
BARBOUCHE, Mohamed Salah. Trad.
Dieu est amour : guide du musulman coranique / traduit de l'arabe par
Dr. Mohamed Salah Barbouche. - Tunis : Nirvana, 2017-
Cote: M 33196



TEMIME BLILI Leïla
Sous le toit de l'Empire : deys et beys de Tunis, du pouvoir militaire à la
monarchie 1666-1922 Tome 2. - Tunis : Script, 2018. - (Histoire).-
Cote: M 33203

TRIKI Fathi
CESPEDES, Vincent. Préf.
Ethique de la dignité : révolution et vivre-ensemble. - Tunis : Arabesques, 2018-
Cote: M 33184

ZAIEM Hédi
NABLI, Mustapha K. Préf.
Nomades : nouvelles macroéconomie pour le développement et
l'économie sociale. - Tunis : Nirvana, 2018-
Cote: M 33197



لبييض سالم
عكارة : فيسوسيلوجيا القبيلة المغاربية.- تونس : سوتيميدي للنشر والتوزيع، 2017.
Cote: M 33168

لبييض سالم
الأقلية البربرية في تونس : الإستعمالات الثقافية والسياسية للمجموعات البربرية في المغرب العربي - تونس: سوتيميدي للنشر
والتوزيع، 2017.
Cote: M 33169

الحداد خالد
وناس، المنصف. تقديم
السياسة الإعلامية في تونس: (1987-2011) مراكز نفوذ صراع خلافة سقوط نظام : دراسة
علمية حول " الإعلام في عهد بن علي". - تونس : المغاربية لطباعة وإشهار الكتاب، 2018.
Trad. du titre : Politique médiatique en Tunisie 1987 - 14 janvier 2011 : sa
logique , ses règles et ses mécanismes opérationnels-
Cote: M 33170



الحداد خالد
الإعلام التونسي في عيون معاصريه - 2011 - 1956 : تونس: المغاربية لطباعة
وإشهار الكتاب، 2018.
Cote: M 33171

Vient de paraître

Quand l'industrie proteste

Sous la direction d'Amin Allal, Myriam Catusse et Montserrat Emperor Badimon

Des grèves du secteur minier sud-africain violemment réprimées en 2012, à l'irruption du conflit Whirlpool d'Amiens dans la campagne présidentielle française de 2017, en passant par les protestations dans les régions industrielles tunisiennes sous le régime de Ben Ali, les mondes de l'industrie qu'on pouvait croire moribonds s'invitent au cœur de luttes politiques contemporaines.

Cet ouvrage porte sur des conflits du travail face à la désindustrialisation, la financiarisation et la prééminence d'autres luttes politiques. Les insoumissions ouvrières s'avèrent des postes d'observation de l'expression de citoyennetés inscrites dans des sociabilités locales et revendiquant, en deçà du Grand soir, des ordres moraux aux multiples registres. Confrontant certains combats emblématiques du passé à des luttes récentes, ce livre compare des révoltes contemporaines contre l'ordre renouvelé du capitalisme en Afrique du Sud, à la frontière équatorienne, au Liban, en Tunisie, dans le Sud-Ouest français, ou le Sud jordanien, mais aussi dans le Doubs des années 70, et à Rennes en 1968. Les enjeux des conflits expriment des conditions spécifiques de rapports sociaux de sexe, d'autochtonie ou de résistances au productivisme et ses effets sur l'écologie locale.



Tunisie : une démocratisation au dessus de tout soupçon ?

Sous la direction d'Amin Allal et de Vincent Geisser

Premières élections pluralistes, nouvelle constitution, multiplication des partis et des associations, montée des revendications des minorités sexuelles, régionales et religieuses, recomposition du personnel politico-administratif, explosion des conflits autour de la question sociale... Depuis 2011, la Tunisie vit en ébullition permanente, comme portée par la redécouverte du débat public, trop longtemps confisqué par un parti et un clan. Mais cette effervescence revendicative ne doit pas faire oublier que le pays a toujours été animé par une quête de démocratie. Ce livre, en replaçant les événements de 2011 dans le temps long, cherche à dépasser les représentations binaires dictature/démocratie, autoritarisme/pluralisme. Il s'attache à rendre compte des mutations culturelles, sociales et politiques, à décortiquer la part d'inédit et de créativité de la période post-Ben Ali et analyse comment elle s'accommode des structures héritées. En une vingtaine de contributions originales (analyses historiques, enquêtes de terrain, entretiens avec les acteurs), ce livre dresse un portrait à la fois sociologique et politique de la Tunisie d'aujourd'hui.



Responsable de la *Lettre de l'IRMC* : Oissila Saaidia
Responsables éditoriaux : Romain Costa et Louise Favel
Responsable de communication : Hayet Naccache
Conception graphique et PAO : Bisma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar,
Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org